

L'ŒIL DE LA POLICE

Publication nationale

Siège d'un repaire de bandits

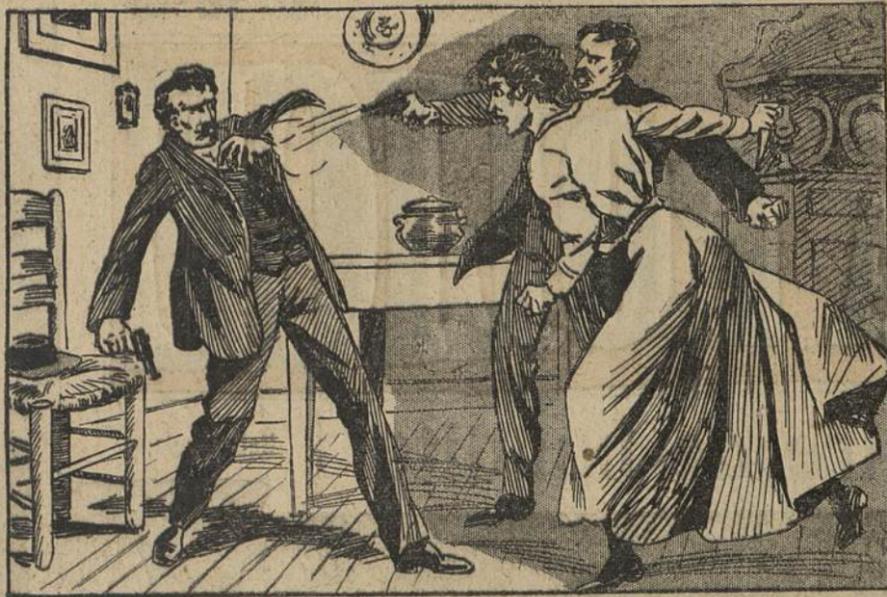
Hebdomadaire



Les bandits deviennent de plus en plus audacieux. Il n'hésitent plus à se montrer en armes, en plein jour, et à attaquer les honnêtes gens. Comme au moyen-âge, il faut leur livrer des batailles rangées pour arriver à s'em-

(Lire la suite page 2.)

Terrible Drame de l'adultère



Mariée à un journalier et mère de trois enfants, une jeune femme de 24 ans avait pour amant un porteur aux halles. Elle le reçut chez elle en l'absence de son mari, mais une querelle éclata entre les deux amants. A ce moment entra le mari oui, voyant sa femme aux prises avec un inconnu, se rua sur celui-ci. Le porteur aux halles fit feu sur le journalier sans l'atteindre. Alors celui-ci prit à son tour le revolver et logea deux balles dans la poitrine du porteur tandis que la jeune femme, folle de rage, portait deux coups de couteau à son amant. La victime est dans un état désespéré.

Siège d'un repaire de bandits

(Suite)

parer d'eux. Une scène intensément dramatique vient de se produire près du Puy. Trois individus, étrangers à la région, ont été surpris, cambriolant la caisse du comptable municipal.

Poursuivis, ils se sont réfugiés dans une maison de campagne, momentanément occupée. De cette maison transformée en fort Chabrol, il menacèrent de leurs revolvers quiconque oserait approcher, et même tirèrent à plusieurs reprises sur la foule. On alla chercher, pour leur donner assaut, tous les gendarmes, tous les agents de police et une compagnie d'infanterie.

La bataille fut terrible. Un sergent-major de la compagnie de service a été blessé par une balle de revolver, et deux hommes du même détachement ont été légèrement atteints. Un agent a eu la moitié de la main emportée par une morsure d'un des bandits. On a réussi à arrêter un de ceux-ci; mais il a refusé de donner les noms de ses complices; ces derniers ont pu gagner la campagne; toutes les forces de police ont été lancées à leurs recherches.

Évadé du bagne

Une jeune domestique, demeurant rue des Chauffourniers, à Paris, s'était trouvée accidentellement en relation avec un nommé Vautrin, qui se fit fort de lui trouver une excellente place à Londres. La jeune fille ayant accepté, Vautrin déclara

C'est dans son prochain numéro que

L'ŒIL DE LA POLICE

COMMENCERA SON GRAND ROMAN DRAMATIQUE

La Goutte de Sang

PAR

Jules MARY

Tous nos lecteurs connaissent et apprécient le talent du célèbre romancier, un des maîtres du genre. Ils retrouveront dans l'œuvre que nous allons publier, toutes les qualités du grand écrivain, la richesse de son imagination, la vigueur de sa plume.

LA GOUTTE DE SANG n'est pas seulement une émouvante histoire d'amour; c'est aussi une passionnante aventure policière qui met aux prises un groupe d'honnêtes gens avec de redoutables bandits auxquels ils livrent dans Paris même pour le salut de deux jeunes filles, la lutte la plus tragique, la plus périlleuse, la plus formidable.

Tout le monde lira **LA GOUTTE DE SANG** avec le plus grand intérêt.

qu'il paierait les frais du voyage et l'accompagnerait; il la quitta en lui donnant rendez-vous à la gare de Sartrouville.

Il sembla étrange à la jeune fille de partir pour Londres de cette petite station et non de Paris; elle en parla à des camarades, et deux inspecteurs de la Sûreté se trouvaient au rendez-vous à la gare de Sartrouville où ils procédèrent à l'arrestation du prétendu Vautrin au moment où il allait monter dans le train avec la domestique.

L'individu arrêté a avoué à M. Côme, juge d'instruction à Versailles, qu'il ne se nommait pas Vautrin, mais bien Joseph Carel, cordonnier, âgé de 36 ans, originaire de Paris, à la tête de dix condamnations.

Envoyé à Saint-Laurent-du-Maroni, il avait encouru une nouvelle peine pour tentative d'évasion et rébellion.

Il s'est évadé du pénitencier le 2 septembre 1900. Il gagna l'Amérique du Nord et, de là, la France, où il réussit à dépister la police en empruntant de fausses identités.

Il a avoué également que, depuis son retour, il ne vivait que d'expédients.

La guérison par la chair humaine

Un fait d'une abominable barbarie vient de se produire dans un bled éloigné de tout centre, entre Tozeur et Metlaoui, à 25 kilomètres des mines de Gafsa.

Un vieux marabout, qui gagne de l'argent en pratiquant la médecine, ordonna à la famille d'un tuberculeux de lui faire manger de la chair humaine, pour guérir. Aussitôt les parents volèrent deux jeunes enfants, dans une tribu voisine, les tuèrent et donnèrent la viande au malade.

Cet acte de sauvagerie fut dénoncé à la police par la population laborieuse de la contrée et le commissaire de Metlaoui est parti pour le lieu du crime, où il a procédé à l'arrestation du marabout et des parents du tuberculeux.

Les bandits de la Savoie graciés

M. Stemler, avocat général, a annoncé, à Girard et Passieux, les bandits de la Savoie, condamnés à mort le 20 février dernier pour deux assassinats et de multiples actes de banditisme commis dans la région, qu'ils étaient graciés. Les condamnés ont entendu cette nouvelle sans manifester aucune émotion. Passieux a simplement souri. Girard est resté impassible.

Un procès à Guillaume II

L'empereur Guillaume se voit aujourd'hui poursuivi pour le paiement d'une somme de 50 millions de francs.

Les héritiers du général feld-maréchal comte de Muennich lui réclament cet argent et, pour l'obtenir, ils viennent de s'adresser à la justice.

Ils prétendent qu'en 1765, le feld-maréchal ayant été en procès avec M. de Biron, avait déposé entre les mains de Frédéric le Grand, juge et arbitre des deux parties, un cautionnement de 312 000 thalers (1 170 000 francs). Ce dépôt se trouverait, suivant eux, toujours en possession de la couronne de Prusse. Depuis près de cent cinquante ans, les 312 000 thalers, en comptant les intérêts composés, représentent 50 millions de francs, somme que les héritiers du feld-maréchal réclament maintenant. Ils

PROMISE A LA MORT!

Son mari étant parti soldat à Saint-Mihiel, une accorte blanchisseuse de vingt et un ans, demeurant rue de l'Hôtel-de-Ville, à Paris se consola de son veuvage forcé dans les bras d'un camarade de l'absent, un individu surnommé « Camoche », âgé de dix-huit ans.

« Camoche » se montra aussitôt très jaloux; il fit de terribles scènes à sa maîtresse et, un matin, il tenta même de la tuer; mais, aux cris de la malheureuse, des agents accoururent et arrêterent le redoutable amant, qu'ils conduisirent devant le commissaire de police du quartier Saint-Gervais.

Là, la blanchisseuse apprit avec effroi qu'elle venait d'échapper à un malheur pour tomber dans un piège.

Pour posséder à lui seul sa maîtresse, « Camoche » n'avait rien trouvé de mieux, en effet, que de révéler au mari son infortune conjugale, espérant ainsi le faire divorcer; mais cette tactique n'avait pas réussi, car on trouva sur lui la lettre que le mari lui écrivit à la suite de son aveu. Voici cette touchante missive, avec son orthographe:

« Mon cher « Camoche »,

« Je suis heureux de ce que tu m'apprends, je le savais depuis longtemps, mais j'attendais que tu m'en parles.

« Si tu ne l'avais pas fait, à ma première permission, je te faisais ton affaire. Au cas où je n'aurais pas pu, j'avais prévu de bons copains qui l'auraient fait à ma place.

« Maintenant, puisque tu es toujours un bon copain, tu m'aideras à divorcer avec ma femme, qui est une dégoulassée (sic). Dès que je serai libre, elle n'aura rien perdu pour attendre, car je lui couperai le nez et les oreilles.

« Envoi-moi cent sous, pour la Pentecôte; tu me rendras service. A mon arrivée à Paris, nous prouverons aux « amanches » que nous sommes un peu là tous les deux.

« Procure-toi deux bons couteaux; nous nous battons avec cette arme, si tu n'y vois pas d'inconvénient.

« TON VIEUX. »

« Camoche », qui a fait autrefois partie de la fameuse « Bande des Cinq-Points du Rivoli », dont il porte encore le signe de ralliement tatoué sur la main gauche, aidera sans nul doute son rival et ami dans sa vengeance; et la blanchisseuse voit avec terreur arriver le mois de septembre, où le soldat libéré doit, selon sa tragique promesse, lui « couper le nez et les oreilles ».

Pour l'instant, elle est momentanément délivrée « de Camoche », qui a pris le chemin du Dépôt.

ont fait présenter par leur avocat les pièces à l'appui de leur réclamation.

Fait curieux, l'avocat de l'empereur ne nie point la matérialité du fait. Son objection est d'une nature toute différente. Il conteste aux demandeurs la qualité d'héritiers, en invoquant la raison qu'ils ne sont pas descendants directs du feld-maréchal comte de Muennich.

Rejet de pourvoi

La chambre criminelle de la cour de cassation, sous la présidence de M. Tard, s'est occupée du pourvoi formé par le Dr Brengues — le meurtrier de l'astronome — contre l'arrêt rendu le 21 février dernier par la cour d'assises de Nice qui l'a condamné à la peine des travaux forcés à perpétuité.

M. Paul Tressolles qui, à la barre, défendit son pourvoi, invoquait deux moyens de cassation.

Mais au rapport de M. le conseiller Bourdon et sur les réquisitions de M. l'avocat général Seligman, la cour ne les a pas admis.

Elle a donc rejeté le pourvoi du Dr Brengues... aujourd'hui définitivement forcé pour la fin de ses jours.

Une héroïne de 8 ans

En mars dernier, un violent incendie éclatait, pendant la nuit, à Retournac, près d'Yssingeaux, dans une maison où étaient couchés un vieillard de soixante-huit ans, une fillette de huit ans, Mélanie Chabrier, petite-fille du précédent, et un pupille de l'Assistance publique, le jeune Guérin, âgé de deux ans. Alors que le feu faisait rage, et à deux reprises

différentes, la jeune Chabrier s'élança à travers les flammes pour sauver le bambin qui dormait dans son berceau. Courageuse et forte, la jeune héroïne y parvint, non sans peine et sans danger; mais, malgré plusieurs tentatives, hélas infructueuses, elle ne put pas arriver jusqu'à son grand-père, qui fut brûlé vif. Proposée pour une récompense bien méritée, la fondation Carnége a accordé à cette jeune héroïne un titre nominatif de 120 francs de rente. Jamais récompense ne fut mieux placée.

Un collier de Marie Stuart

Cette histoire nous vient d'Angleterre. Une jeune femme, qui parcourait à bicyclette le nord de l'Ecosse, s'arrêta, un jour de l'hiver dernier, dans la boutique vermouthée d'un modeste quincaillier de village. Elle voulait remplacer la chaînette de son lorgnon, cassée dans une chute. Le marchand, mal achalandé, fouilla vainement son pauvre fonds de magasin et finit par découvrir un vieux collier de perles noires monté sur une chaîne fine. Il en demandait 12 shillings et 6 pence — qui font environ 15 fr. 75. La bicycliste hésita un peu, maugré, et acquit l'objet.

A l'examen, les perles noires apparurent d'un si bel orient que la voyageuse s'en fut trouver un antiquaire. Incontinent, il en offrit 150 000 francs comptant. C'était le collier de Marie Stuart, disparu depuis plus de trois cents ans. La malheureuse reine le portait le matin même de son exécution au château de Fotheringay.

Et le collier de 12 shillings vient d'être vendu, aux enchères, plus de 400 000 francs.

CONCOURS N° 35 (8 Série)

LE JOYEUX CHEMINEAU

DEUXIÈME SÉRIE (Voir la notice page 11)



LISTE DES PRIX

1^{er} Prix: Un phonographe avec 6 rouleaux enregistres. — Du 2^e au 4^e Prix: Une très belle glace brelouque en argent. — Du 5^e au 10^e Prix: Deux jolis coquetiers en métal argenté, formant œuf. — Du 11^e au 16^e Prix:

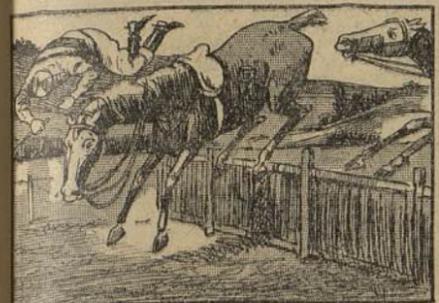
Une boîte à allumettes, en cuivre verni. — Du 17^e au 40^e Prix: Un beau cadre à photographie, à ar. — Du 41^e au 60^e: Du ravissant pendentif en métal vieux argent. — Du 61^e au 100^e Prix: Un porte-crayon.

L'ŒIL DE LA POLICE, chaque mercredi: 12 grandes pages, 3000 lignes de texte, 50 gravures en noir et en couleurs. 10^e le numéro. EN VENTE PARTOUT

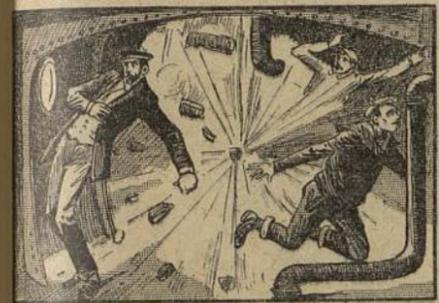


DE LA POLICE dans la Vallée du Rhône

MEURTRIER DE SA FIANCÉE. — Un soldat de l'armée coloniale, en course, a tiré deux coups de revolver sur une jeune fille avec laquelle il était fiancé, puis s'est tué d'une balle à la tempe droite. Atteint au sein droit et à l'abdomen, elle a été transportée à l'Hôtel-Dieu dans un état désespéré. Un des projectiles a perforé l'estomac, et une opération a été pratiquée d'urgence par le chirurgien de service. Le père de la jeune fille était sorti avec elle et ne sait à quel motif attribuer les causes de ce drame. Son désespoir est navrant. LYON.



JOCKEY BLESSÉ. — Aux courses du Grand-Camp, un jockey a fait une chute terrible au saut de la claise. Il a été transporté sans connaissance à l'hôpital. Singulière coïncidence : le cheval qu'il montait portait le nom de Garde-Malade II. LYON.



UNE EXPLOSION. — La canonnière LA SURPRISE entrant en armement pour se rendre au Maroc lorsque ses tubes de niveau se rompirent. Le lieutenant de vaisseau, un matelot et un ouvrier, ont été blessés par des éclats de métal. TOULON.



GRAVE ACCUSATION. — Veut depuis quelques mois, un cultivateur qui avait placé son enfant âgé de 13 ans chez son beau-père, invita son fils à lui faire une visite. A peine l'enfant était-il arrivé qu'on le retrouvait le corps broyé au pied d'une échelle. Le père déclara qu'il a été victime d'un accident, mais, après autopsie du corps, il a été arrêté. GRENOBLE.

RIVALITÉ SANGLANTE

Grand roman d'Amour inédit Par Daniel BOVIGNY

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE X

UN COUP DE THÉÂTRE (suite.)

— Oh ! mon fils, que dis-tu là ?... C'est donc vrai ?... Et le magistrat consterné s'écroula sur une chaise.

— Que se passe-t-il ? demanda, inquiète, Mme de Randon qui entra.

Robert raconta par le détail tout ce que lui avait révélé la malheureuse victime.

Tout à coup Mme et Mlle de Kergaroul apparurent à l'entrée du salon. Elles arrivaient en amies, sans se faire annoncer, comme d'habitude. Stupéfaites de ne voir devant elles que des figures bouleversées, elles s'arrêtèrent net et balbutièrent quelques mots d'excuse.

Le jeune homme mit fin à l'embarras général. Avec une fougue peu commune, il prit la main de la jeune fille et se tournant vers ses parents :

— Je ne veux pas que Mlle de Kergaroul ait désormais d'autre protecteur que moi. Je prévois que si on l'abandonne, ce n'est plus à son honneur mais à sa vie que les bandits de Kerneven attenteront.

— Malheureux ! murmura Fernand en se cachant le visage, vous avez dévoilé mon secret...

— Mon père, continua Robert, mon cœur débordé de pitié et d'amour. Si tu le veux, tu peux m'aider à rendre à celle que j'aime l'honneur et le bonheur. Sois généreux ! Je te supplie, au nom de notre amour, de bénir notre prochaine union.

Un silence de mort suivit ces paroles. Fernand et sa mère pleuraient, la tête dans leur mouchoir. M. et Mme de Randon, les yeux fixés sur le parquet, semblaient atterrés.

— Madame de Kergaroul, dit enfin le magistrat, il y a des heures cruelles pour chacun de nous ici-bas. Quand vous avez appris l'odieux attentat dont Mlle votre fille a été l'innocente victime, votre cœur a saigné. En ce moment, celui de ma pauvre femme et le mien sont terriblement éprouvés. Il y a quelques jours, mon fils me fit part de son désir d'épouser Mlle Fernand. Je lui promis d'aller solliciter auprès de vous, dans quelques mois, la main de votre fille. Mais j'ignorais alors le terrible malheur... et malgré la grande part que je prends à votre douleur...

Fernand emplissait maintenant le salon de ses sanglots.

— Vous avez raison, monsieur de Randon, dit le cœur brisé, la pauvre mère, ma fille ne peut pas épouser votre fils... pas plus, d'ailleurs, qu'un autre... Elle a désormais une tare qui la suivra toute sa vie... Ah ! la malheureuse !...

D'un bond, Robert revint devant son père et le toisant des pieds à la tête, il lui dit, d'une voix qui ne tremblait pas :

— Mon père ! il y a eu parmi les de Randon de nobles guerriers, des chevaliers, des preux dont l'unique devise était l'honneur. Godefroy de Randon, le compagnon de guerre de deux rois, sauva, un jour, d'une mort

horrible la fille d'un malheureux paysan cloué sur sa chaise par la paralysie et que les ennemis voulaient exterminer. Ceux-ci avaient compté sans le courage de la jeune fille qui fit des prodiges pour lutter contre ses agresseurs. A bout de forces, cependant, elle fut prise et outragée par les misérables. Ils allaient la mettre à mort quand le comte Godefroy de Randon, mon aïeul, survint avec sa troupe et faisant cerner la ferme, extermina ces assassins jusqu'au dernier. Jeune encore, le comte conçut un violent amour pour la belle paysanne et fit part au roi de son désir de l'épouser. Le monarque, qui admirait le courage sous toutes ses formes, fut touché de tant de pitié et non seulement approuva notre ancêtre Godefroy, mais il le nomma sur-le-champ connétable. Je suis un arrière-petit-fils de ce noble seigneur. J'ai le droit de suivre son bel exemple, et je...

— Mais c'est insensé ! c'est fou ! cria le père qui, depuis un moment, était devenu écarlate... Tais-toi !... Je te défends de continuer.

Et se tournant vers les deux dames de Kergaroul :

— Je vous en supplie, mesdames, excusez ce débordement de paroles aussi inconvenant que fou... Vous voyez en moi un père malheureux !

— Malheureux par tes préjugés et ton orgueil bourgeois, rugit le jeune homme au paroxysme de la colère, et ce stupide point d'honneur, que tu crois être l'honneur.

M. de Randon, les yeux hors des orbites, s'avança, menaçant, vers son fils.

— Tu oses m'insulter ! misérable gamin. C'est là la récompense de notre amour, de notre dévouement ? Sors d'ici immédiatement et ne reparais jamais devant moi ! Je te renie !

— Mon fils !... Robert !... implora Mme de Randon, en s'affaissant sur un siège. Tu perds la raison !

Mme de Kergaroul s'approcha alors, suppliante, de l'austère magistrat :

— M. de Randon, au nom du ciel, ne chassez pas votre fils ! Pardonnez à la fougue de son âge ! Toute sa faute est de trop aimer ma fille, et c'est elle, la pauvre martyre, qui est la cause de votre tourment. Aussi, pour vous permettre de reprendre votre enfant, nous allons partir toutes les deux sans espoir de jamais vous voir...

— Non !... Non ! hurla Robert. Je pars avec vous. Et puisque mon père n'a pas le cœur assez grand pour déposer une parcelle de son orgueil, qu'il prenne la responsabilité de ma détermination. Je quitte ma famille, que j'aimais tant, ma pauvre mère en pleurs, pour me faire le protecteur de deux créatures abandonnées de tous, et livrées à la haine des infâmes Cantal. Dieu nous jugera !

— Eh bien ! va-t'en, cria le président, hors de lui, va-t'en avec celle que tu nous préfères, rejeton indigne d'une famille noble et honnête. Va ! je te maudis.

— Puisse Dieu ne jamais vous infliger les tortures du remords. Adieu, ma mère ! Adieu, mon père !

Et Robert quitta « les Algues », en compagnie des dames de Kergaroul, en pleurs.

Mme de Randon se dressa soudain. D'une voix désespérée elle cria : « Mon fils !... Mon fils !... » et elle tomba évanouie.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.



DE LA POLICE DANS L'OUEST

BROYÉ PAR UN EXPRESS. — Un ancien capitaine au 6^e chasseurs, récemment nommé chef d'escadrons à Rouen, faisait une promenade en auto avec sa femme et ses enfants : en arrivant au passage à niveau de Souville, sur la ligne de Paris à Orléans, il descendit de voiture pour faire repasser celle-ci et livra passage à l'express qui survenait ; malheureusement, il n'eut pas le temps de pousser sa voiture et fut surpris par le train. L'officier fut tué sur le coup. Sa femme et ses enfants ont été gravement blessés. ROUEN.



UNE FÊTE TROUBLEE. — Il y avait bal au son d'un accordéon dans un établissement. Une trentaine de jeunes gens et de jeunes filles polkaient, quand une discussion éclata entre une femme et sa voisine parce que la première avait ordonné à ses deux fils de rentrer chez eux. L'un des jeunes gens, pour donner raison à sa mère, se porta à des violences contre l'autre femme et la renversa d'un coup de pied en pleine figure. NANTES.



PAUVRE FOU ! — Sur le quai Brancas, un fou se débattait « contre des êtres invisibles ». Soudain, il s'arma d'un revolver et se mit à tirer des coups de feu à tort et à travers. Les passants s'enfuyaient de tous côtés. Deux agents purent cependant le saisir et le mettre hors d'état de nuire. NANTES.



GRAVE ACCIDENT. — Tandis qu'il travaillait à démolir une bâtisse, un ouvrier sentit trembler le pan de mur sur lequel il était monté. Ce pan de mur s'écroula tout à coup et l'ouvrier, pris dans les débris, reçut des contusions multiples. Il eut en outre les deux jambes brisées. BENARVILLE.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL LE DRAME DU GOUJON LANGOUREUX

Affaisé sur le banc des détenus, baissant la tête, se cachant la figure dans son chapeau, Constant Bourachot, cultivateur et conseiller municipal à Villegouenau (Haute-Marne), pleure toutes les larmes de son corps et pousse des soupirs entrecoupés de sanglots. L'huissier assis devant lui s'approche, lui frappe sur l'épaule avec une familiarité non exempte de brutalité et grogne : — Allons, allons, un peu de tenue, s'il vous plaît ! Ici on se tient convenablement. LE PRÉVENU. — Ah ! nom de nom de nom d'un nom ! j'voudrais ben vous voir à ma place. Vous n'feriez p't'être pas meilleure contenance. Me v'là déshonoré !... un homme de mon âge, un conseiller municipal !... porté par le préfet pour les pannes académiques !... qu'est arrivé jusqu'à cinquante-trois, ou quasi, sans même avoir un procès de lanterne ! Et puis, si on me garde pus d'un mois, me v'là propre !... On m'attend cheux nous pour not'

vache, qui va vèler, not' cochon qu'a besoin d'être tué, et not' fille, qui doit s'marier !... C'que ça va en faire raconter, des histoires et des histoires dans l'pays et aux environs des alentours !...

Le tribunal effectue majestueusement son entrée ; ça coupe court au monologue du paysan champenois. Il se fait tout petit et semble chercher de ses yeux hagards un trou où se cacher. Arrêté la veille au soir, Constant Bourachot, dans son malheur, a la bonne fortune de comparaître à l'audience des flagrants délits. Après avoir bredouillé, d'une voix rapide, mais inintelligible, les quelques jugements qu'il a prononcés dans des affaires débattues à de précédentes audiences, le président dit à l'huissier :

— Appelez l'affaire Bourachot.

L'huissier. — Ministère public contre Bourachot. Témoins : Alphonse Cassoulet, Flique, Flaque, Floque... Levez-vous, Bourachot, Approchez, Cassoulet.

Bourachot se lève, pâle et tremblant, et répond aux questions d'usage que lui pose indiscrètement le président au sujet de son identité.

LE PRÉSIDENT. — Vous êtes poursuivi pour violences et voies de fait sur les personnes du sieur Cassoulet, garçon de restaurant et des agents Flique, Flaque et Floque, avec cette circonstance que lesdits agents se trouvaient dans l'exercice de leurs fonctions. Reconnaissez-vous ces violences et voies de fait ?

LE PRÉVENU. — Je r'connais tout ce que vous voudrez, mon bon monsieur.

LE PRÉSIDENT. — Très bien. Cela nous permettra de mener rondement les débats. Nous allons entendre tout d'abord le témoin Cassoulet. Huissier, faites sortir les témoins Flique, Flaque et Floque.

Les agents vont fumer une pipe dans une salle voisine et Cassoulet fait sa déposition.

LE TÉMOIN. — Ce monsieur, sans que je l'aie provoqué le moins du monde, m'est tombé dessus au moment où je lui indiquais le menu. J'ai reçu un coup de poing dans la figure si violent que je suis allé tomber le derrière dans une soupière de julienne. La soupière s'est cassée et mon pantalon a été coupé en trois endroits par les morceaux de porcelaine...

LE PRÉVENU. — J'lui en paierai un autre d'pantalon, mon bon monsieur... Même deux ou trois, si ça peut lui faire plaisir !

LE PRÉSIDENT, au témoin. — Vous maintenez votre plainte ?

LE PRÉVENU. — J'lui en paierai quatre, de pantalons !... Même cinq ou six !... Enfin tant qu'il en voudra, mon bon monsieur.

LE TÉMOIN. — Il n'a pas l'air d'un mauvais homme.

LE PRÉVENU. — J'lui en paierai sept, huit !... douze s'il faut, mon bon monsieur, de pantalons !

LE TÉMOIN. — Me v'là monté en culottes pour jusqu'à mon trépas !... Je r'tire, mon président, j'r'tire.

LE PRÉSIDENT, au prévenu. — Oui, mais il y a les agents.

LE PRÉVENU. — J'leurz'y paierai des culottes.

LE PRÉSIDENT. — L'autorité a été brutalisée dans leur personne... Attendons leurs dépositions. Veuillez expliquer au tribunal dans quelles conditions vous vous êtes laissé aller, vous un homme âgé, honoré de la confiance des électeurs de votre commune, à d'aussi déplorables mouvements de vivacité.

Le prévenu désigne du doigt le garçon de restaurant :

— C'est ce monsieur qui m'a dit des sottises !

LE TÉMOIN. — Vous faites erreur ; je n'vous ai rien dit... J'vous ai indiqué le menu, tout simplement.

LE PRÉVENU. — J'étais-t'y saoul, oui ou non ? Si j'étais saoul, dites-le.

LE TÉMOIN, au président. — Monsieur n'était pas ivre... ou du moins il n'en avait pas l'air.

LE PRÉVENU. — Si vous m'aviez insulté moi tout seul, j'aurais rien dit, mais vous avez manqué de respect à ma bourgeoise.

LE TÉMOIN, stupéfié. — Moi !... J'ai... C'est un peu fort de café !...

LE PRÉVENU. — Ben sûr. Sans ça, j'aurais pas...

LE PRÉSIDENT. — Bourachot, vous étiez donc accompagné de votre femme ?

LE PRÉVENU. — Oui, mon brave monsieur.

LE PRÉSIDENT. — Nous pourrions l'entendre à titre de renseignement... Mme Bourachot n'est pas dans la salle ?...



DE LA POLICE DANS PARIS

COUP DE REVOLVER. — Trois jeunes apaches s'attaquent, à la terrasse de l'établissement d'un marchand de vins, rue Marcadet. Tous étaient ivres et ils tenaient des propos tels que le débitant refusa de les servir. Menaçants, ils s'en allèrent et promirent de revenir.

Ils reparurent, en effet, à deux heures de l'après-midi, firent irruption dans le débit et l'un d'eux s'écria :

— C'est toi, le bistro? Viens ici, on va te saigner.
En même temps, l'un des individus, qui était armé d'un revolver, fit feu et le débitant tomba, atteint d'une balle entre les deux yeux, puis, ils s'enfuirent. Le blessé fut conduit à l'hôpital où la balle a été extraite. (XVIII^e Arr.)



LA JALOUSIE. — Quoique marchande des quatre-saisons, la femme d'un courtier en librairie était comtesse authentique. Ayant appris que son mari avait une maîtresse, elle profita d'un moment où il était à table pour déposer devant lui une bassine d'eau bouillante qu'elle renversa sur lui. Le pauvre homme fut horriblement brûlé au bas-ventre et aux jambes. Puis, la femme jalouse se rendit chez sa rivale qu'elle frappa d'un coup de couteau. (XVII^e Arr.)



SCÈNE DE SAUVAGERIE. — Après s'être disputé avec un débitant, un remouleur sortit de l'établissement. Mais le cafetier le suivit avec deux autres individus. Saisi par les trois hommes et jeté à terre, le malheureux fut frappé avec féroce à coups de poing. De plus, ses agresseurs lui martelèrent la face à coups de talon. (XII^e Arr.)



UNE AGRESSION. — Après avoir fait boire un paysan qu'il avait rencontré sur la route, un journalier l'attira dans une rue déserte, derrière le cimetière Montparnasse, et, comme le paysan refusait de lui remettre son argent, il l'assomma. Un sous-brigadier de police survint heureusement et s'empara de la brute. La victime dut être transportée à l'hôpital Cochin. (XIV^e Arr.)

Personne ne répond. Le président demande au mari :

— Savez-vous où est votre femme ?
LE PRÉVENU. — Hélas ! non, mon bon monsieur. Pourvu qu'elle soye pas allée s'étrangler... Dame, ça y'a r'tourné les sangs !... J'avais pas pensé à elle ; maintenant j'pourrai pas fermer l'œil... Ah ! sacré nom de nom de nom !... Que manigance !...

LE PRÉSIDENT. — Le témoin déclare qu'il ne vous a pas insulté. Vous prétendez, vous, que, non seulement il vous a personnellement outragé, mais qu'en outre il a outragé Mme Bourachot... Dites-nous ce qui s'est passé pour éclairer le tribunal à ce sujet.

LE PRÉVENU. — J'étais venu à Paris, ma bourgeoise et vot'serviteur, rapport aux achats pour la noce à not'fille, vu qu'chez nous quand on veut rien de rien on peut l'trouver sur l'heure et qu'on est vite servi, mais que, si s'agit d'aut' chose, faut pas y compter...

LE PRÉSIDENT. — Passez... Vous êtes venu à Paris et vous êtes entré, votre femme et vous, au restaurant du Goujon-Langoureux, rue aux Ours.

LE PRÉVENU. — C'est ça.
LE PRÉSIDENT. — Ensuite ?... Continuez... Que s'est-il passé... ?

LE PRÉVENU. — Nous nous assiettons à une table en marbre, où qu'y avait personne, comme de juste... Tout à coup, l'monsieur que v'la...

LE PRÉSIDENT. — Le garçon ?

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE PREMIER

À PARIS

Par un matin de mars pluvieux et triste, un cortège s'avancait lentement sur le boulevard Richard-Lenoir. Ce n'était pas un grand de la terre que l'on conduisait ainsi à sa dernière demeure, à en juger aux rares amis qui suivaient le corbillard et au simple appareil qu'avait déployé le clergé pour cette circonstance. Derrière la voiture mortuaire où deux couronnes se balançaient, une jeune femme blonde, son fin mouchoir de batiste aux yeux, sanglotait sous le grand voile noir qui lui cachait la figure. Un tout jeune homme également en grand deuil, l'air énergique et un peu hautain, soutenait de son bras la malheureuse qui ne cessait de se lamenter. Une vieille paysanne suivait, en bonnet, la domestique sans doute, essayant de temps en temps une larme, puis, comme dans tous les enterrements, quelques personnes, l'air plus ou moins indifférent, fermaient la marche.

Les passants qui frappait la modestie de cette cérémonie s'arrêtaient en saluant. Les femmes se signaient et se retournaient pour regarder ce jeune couple éploré ! Ah ! si, à ce moment, quelque paysan de Kerneven était venu à passer, quelle n'aurait pas été sa stupefaction de reconnaître dans ces deux enfants desolés Robert de Randon et Fernande de Kergaroul, conduisant en terre leur mère, la veuve du père Yann ! Leur mère ! Le jeune homme, en effet, renié et maudit par les siens, se complaisait à donner ce doux nom à Mme de Kergaroul sur qui tout son amour filial semblait s'être porté.

La pauvre femme, terrassée par la douleur, après le terrible aveu de sa fille, n'avait pas eu le courage de traiter de fou ce jeune homme qui lui proposait de quitter sa propre famille pour aller mener avec elle et sa fille une existence peut-être misérable à Paris. Elle n'avait pu contenir la fougue de Robert au moment de l'accomplissement de son coup de tête. Elle l'avait laissé rompre avec sa famille. Fernande elle-même n'avait pas eu un mot de protestation. C'est que ces deux créatures désespérées avaient senti toute la sincérité, l'honnêteté, l'énergie du jeune homme. Affolées, déshonorées, elles l'auraient suivi au bout du monde, comme un naufragé accepte, avec joie, de suivre l'itinéraire, quelque périlleux qu'il soit, du navire qui l'a recueilli.

Quand, la cérémonie terminée, Robert et Fernande se retrouvèrent dans le modeste appartement qu'ils occupaient, rue de la Folie-Méricourt, ils occupèrent qu'une vie nouvelle allait commencer pour eux.

Fernande se vit tout à coup seule au monde et, se laissant choir sur un fauteuil, elle cacha son beau visage dans ses mains tandis que les sanglots soulevaient précipitamment sa poitrine. Robert, à genoux à ses pieds, se mit à la consoler de son mieux.

— Soyez forte, Fernande ; votre mère est morte comme une sainte femme et du haut du ciel elle saura désormais vous protéger. Je l'aimais comme ma mère et je jure sur ses cendres de ne jamais vous abandonner. Ma vie, c'est vous, maintenant, ma joie, mon soleil, ma raison d'être, c'est vous, c'est vous...

La jeune fille se redressa lentement et fixant sur son grand ami ses larges yeux bleus :

— Que vous êtes bon ! Robert, dit-elle. Et appuyant soudain sa joue sur la tête du jeune homme elle murmura en arrosant de ses larmes les cheveux de Robert :

— Vous êtes bon !... Vous êtes bon !...

Quand elle parut un peu soulagée, le jeune de Randon s'ingénia à la rassurer de son mieux sur l'avenir.

— N'ai-je pas toujours ma situation, disait-il, qui n'est peut-être pas très loin de s'améliorer. Et puis, n'étions-nous pas heureux, avec nos modestes revenus, du vivant de votre mère ! Pourquoi le sort se monterait-il plus dur pour nous, maintenant ?

Oh ! oui, ils étaient heureux tous les trois dans leur petit logement ! Jamais l'union des cœurs ne fut plus étroite dans un ménage. Il y avait cependant une ombre dans le tableau : c'était la santé de Mme de Kergaroul qui, depuis son arrivée à Paris, n'avait pas cessé de tousser et de dépérir. La pauvre mère souriait le plus possible à ses deux enfants, mais ils sentaient bien qu'elle s'efforçait de cacher sa souffrance, et leur peine n'en était que plus vive.

Robert avait pu se procurer un emploi assez bien rétribué chez un des grands avocats à la mode, M^e Merlet, rue de Mézières, dont il n'avait pas tardé à devenir un des secrétaires. Il préparait les dossiers des affaires que le maître allait ensuite plaider devant le tribunal, et ce qui l'intéressait par-dessus tout, c'était d'accompagner le grand avocat à l'audience. Là, il ne perdait pas une parole, pas un geste, pas un sourire de son maître. Il le dévorait des yeux et tâchait de tirer le plus de profit possible des leçons que lui donnait ainsi M^e Merlet.

Puis il revenait vite dans son petit appartement retrouver vite les deux chères créatures qui constituaient maintenant toute sa famille. Sa grande crainte était que les Cantal ne découvrirent leur retraite et ne tendissent quelque piège à Fernande. Aussi, pour dérouter les recherches, se faisait-il appeler Louis Moreau et c'est sous ce faux nom qu'il était connu à l'étude. Pour les voisins, pour la domestique, Mme de Kergaroul et Fernande, la jeune veuve, comme on l'appelait, étaient la mère et la sœur du jeune homme. Par mesure de prudence, il avait supplié les deux infortunées de renoncer, au moins pour quelque temps, à la petite rente que leur servait le notaire de Kerneven. Il fallait à tout prix que le monde ignorât leur domicile.

Le petit ménage vivait, depuis six mois qu'il s'était fixé à Paris, dans un bonheur relatif, grâce à Robert, quand survint un événement qui, dans d'autres circonstances, eût apporté avec lui la joie. Par une belle soirée de février, Fernande mit au monde un superbe garçon et la vue de ce petit être qui lui appartenait tout entier et tendait vers elle ses petits bras potelés, faisait naître dans son cœur un sentiment nouveau, d'une douceur et d'une tendresse infinies : l'amour maternel.

La jeune maman ne pouvant, à son grand désespoir, allaiter elle-même son bébé, on décida de le confier à une nourrice honnête et sérieuse. Gertrude, la vieille et fidèle domestique, que les dames de Kergaroul s'étaient attachées à leur arrivée à Paris, vint tirer ses maîtresses d'embarras. Une sienne cousine, habitant Auteuil et recommandable à tous égards, venait, elle aussi, de donner le jour à un beau bébé.

Malgré sa modeste situation, prévint la cuisinière, Lucie est une femme honnête et scrupuleuse, et ces dames ne pourraient certainement pas trouver une meilleure nourrice.

(Lire la suite au prochain numéro.)



DE LA POLICE AUTOUR DE PARIS

VOLEUR DE BECANES. — Rue Fays, les cris de : « Au voleur ! » l'autre matin, éveillaient les échos. Le voleur, lui, sur la bonne bécaune qu'il venait de voler dans un couloir, n'en pédalait que de plus belle. Malheureusement, à l'angle de la rue des Vallées, juste au tournant, une rean de banane l'attendait. La bicyclette, en pleine vitesse, dérapa, envoyant son cycliste au ruisseau.

La foule, derrière, arrivait en meute. Le voleur sauta en selle et repartit, gagnant Saint-Mandé ; devant la Touraine, une lourde charrette placée en travers lui coupa soudain la route et l'envoya sur le trottoir.

Cette fois, quand il se releva, il était entre une demi-douzaine de ses poursuivants, qui lui firent une conduite de Grecobé peu banale. (VINCENNES.)



TRAVAILLEURS ASSIÉGÉS. — S'étant pris de querelle avec une famille d'ouvriers agricoles, des ouvriers de ferme polonais furent assaillis chez eux par leurs adversaires. Ceux-ci, hommes et femmes, armés d'échelles et de couteaux, enfoncèrent les portes de l'habitation des Polonais. Ces derniers s'armèrent également de couteaux et bientôt plusieurs blessés gisaient sur le sol. (ÉCOUEN.)



ATTAQUES. — En revenant de la fête de Vanvelles, un cultivateur et un employé de commerce furent brusquement assaillis, rue de Paris, par un garçon boucher. Celui-ci, doué d'une force peu commune, frappa sauvagement ses victimes à coups de pied et de poing. Le cultivateur eut un bras brisé. (Taverny.)



ASSOMÉE PAR SON MARI. — Mise à la porte par son mari, une débitante prit une échelle, monta jusqu'à une fenêtre du premier étage, brisa un carreau et tourna l'épauvette. Mais son mari surgit devant elle, la menaça d'une fourche ; effrayée elle se laissa tomber sur le sol. Elle a une épaule fracassée et de nombreuses blessures. (CHAVILLE.)

nouille. » J'me l'nais à quatre pour n'pas l'étrangler, c'te mal embouché ! Alors, du coup, qu'il m'a traité de Petit Suisse, moi, un Français d'la France, j'ai pas pu m'contenir de c'que j'avais sus l'cœur. « Ah ! que j'y ai dit, tu traites ma bougeoise et sus ma culotte... J'lui demande : « Quoi qu'y a pour dîner ? »... Il me tend un papier où qu'y avait des taches de vin rouge et des taches de graisse. Alors, v'la qu'il m'dit comme ça : « V'la l'menu ! j'tez un coup d'œil dessus ». Pour lui faire plaisir, j'jette un coup d'œil sur l'papier, son ménu, comme il dit ; ma bougeoise aussi. Alors, j'redemande : « Quoi qu'y a pour dîner ? » Alors, il m'répond : « Lisez ; vous l'verrez ! » Alors, j'y dis : « J'sas ipas lire, ma bougeoise non plus » qu'y j' dis. Alors il hausse les épaules. « Faut pas être pressé » qu'il dit, comme en s'parlant à sa personne. Tout l'monde commençait à nous r'garder en ricanant. Alors, v'la monsieur qui s'met à nous insulter de toutes les couleurs... J'sais pas c'qu'y a pris... Un cès d'maladie...

LE PRÉSIDENT. — Que vous dit-il ?

LE PRÉVENU. — C'te fois, il criait comme un putois en parlant aussi vite qu'un arracheur de dents. « Purée, croûton, tête de veau, museau de bœuf, cornichon, andouille, maque-reau ! » qu'il me disait. Moi, je m'pensais : « Il est saoul ! » Ma bougeoise pensait comme moi, y'a pas d'erreur. V'la qu'elle le tire par sa veste pour l'faire taire. Et savez-vous c'qu'il lui dégoise ! « Morue, dinde, oie, quer-

neilles autrefois, avait du poil aux joues et au menton. Pour se débarrasser de cet ornement non moins pileux que fâcheux auquel elle attribuait la froideur de son conjoint, cette dame alla consulter un docteur qui lui prescrivit un remède plus ou moins ture.

Et un bon, je vous en donne mon billet ! Non seulement la barbe tomba, mais la peau avec. Aujourd'hui, Mme Boidrut est balafrée, tout comme le fut Henri I^{er}, duc de Guise, qui, si mes souvenirs sont exacts, dirigea les massacres de la Saint-Barthélemy et fut assassiné à Blois par l'ordre de Henri III. Furieuse, elle s'est adressée à la justice pour demander la condamnation de son docteur à 2 000 francs de dommages-intérêts.

Un médecin des hôpitaux, chargé, à titre d'expert, d'examiner le produit qui a si radicalement transformé en poils mobiles les poils si bien plantés sur les joues et le menton de la demanderesse, a déclaré que l'application du remède était rationnelle, mais que, malheureusement pour son épiderme, Mme Boidrut en avait fait une application trop prolongée.

Le tribunal, après avoir longtemps délibéré sur cette importante affaire, vient de débouter l'ex-femme à barbe de sa demande et de la condamner aux frais du procès.

Mme Boidrut est furieuse. Elle se propose de faire appel et de montrer aux juges de première instance qu'elle a encore du poil, sinon aux joues, du moins aux yeux.

AU TRIBUNAL CIVIL

LA FEMME A BARBE

Le Griffier.

MONSIEUR LUBIN & C^{IE}

Grand Roman policier *

PAR CONSTANT GUÉROULT

PREMIÈRE PARTIE

Les Vengeurs

XL

UN HÔTE INATTENDU (Suite.)

— Oh ! Madame, si vous saviez comme il vous aime ! Si vous entendiez sa voix trembler quand il parle de vous ! Je l'ai entendu une fois murmurer ce nom d'Aïché, les mains jointes, le regard éperdu, comme s'il eût été à vos pieds ! Jamais croyant dans sa plus ardente prière, jamais martyr marchant au supplice, n'ont prononcé avec plus d'amour et d'extase le nom du Dieu pour lequel ils bravaient la mort.

— C'est ainsi que Juan m'a aimée, Madame ; qu'en est-il résulté ? Tous ceux qui m'ont poursuivie de leur amour, comment ont-ils fini ? Tous, bons ou méchants, aimés ou non, tous sont morts de mort violente ; tous m'ont exposée tour à tour à des tortures telles que jamais femme n'en a éprouvé peut-être ! Et vous voulez que j'aie me jeter de nouveau dans cette fournaise ! Oh ! non, non, Madame, et, par amour même pour votre fils, ne me le demandez pas, ne le poussez pas dans le gouffre où sont tombés tant d'autres. Réfléchissez à tout ce que je viens de vous raconter, Madame, et vous comprendrez l'épouvante dont j'ai été saisie quand vous êtes venue me dire : Mon fils vous aime à en mourir ! A l'instant même j'ai vu se lever et s'agiter devant mon imagination atterrée toutes les scènes de sang que la passion a jetées dans ma vie et tous les fantômes qui s'y sont débattus et engloutis tour à tour. Je suis sortie de ces émotions, de ces terreurs, de ces angoisses sans fin, je n'en veux plus, Madame, je n'en veux pas ; j'ai soif de paix, soif de calme, soif d'indifférence ; voilà pour moi j'épouse M. Bouvard, pour lequel je n'éprouve qu'une affection raisonnable.

— J'essayerai de guérir mon fils, Madame, dit Mme de Briac en se levant, mais je vous demande une grâce.

— Parlez, Madame.
— Permettez-moi de revenir vous voir.
— Je comprends le but de cette demande, Madame, mais je vous préviens que vous tenterez vainement de changer ma résolution ; je n'en serai pas moins heureuse de vous recevoir quand vous m'irez l'honneur de me visiter.

M^{me} de Briac s'excusa de nouveau de l'inconvenance de sa visite à pareille heure, puis elle prit congé de la duchesse, reconduite par Léonie que celle-ci venait de sonner.

— Mais, dit tout à coup la duchesse, vous ne pouvez retourner chez vous à pied au milieu de la nuit.

— Et s'adressant à sa femme de chambre : — Léonie, vous irez chercher une voiture pour Madame ; il y en a toujours au bout de la rue, tout près d'ici.

Léonie sortit avec M^{me} de Briac. Dès qu'elle se vit seule, la duchesse se leva, soupira profondément et passa ses mains dans ses cheveux en s'écriant : — Ah ! on étouffe ici !

Et elle alla ouvrir une porte qui donnait dans une autre pièce. Mais à peine l'eut-elle ouverte qu'elle jeta un cri terrible et resta comme foudroyée en face de l'effroyable vision qui se dressait devant elle.

Debout, sur le seuil de cette porte, elle voyait un individu aux vêtements en lambeaux, les cheveux épars, les mains et le visage pleins de sang et de boue, à ce point qu'on ne pouvait distinguer ses traits.

Elle demeura là quelques instants immobile, comme si elle eût pris racine sur le parquet.

Puis, saisie d'un tremblement nerveux, affolée de peur, elle s'élança à l'autre extrémité de la chambre et courut vers la porte par laquelle venait de s'éloigner sa femme de chambre.

Mais elle ne put arriver jusque-là. Elle étendit les bras, chancela et s'affaissa aux pieds de son lit, où elle resta évanouie.

Alors, l'italien qui, pris à l'improviste derrière cette porte, était resté d'abord pétrifié comme la duchesse elle-même, s'avança lentement vers celle-ci, la considéra un instant, puis murmura avec l'expression d'une profonde surprise :

— Elle !...
Mais, se rappelant aussitôt sa terrible situation, il jeta autour de lui un rapide coup d'œil, vit une vingtaine de louis sur la cheminée, les fit passer dans sa poche et disparut du côté de la cuisine.

Un instant après, la voiture que Léonie était allée chercher s'arrêta à la porte et M^{me} de Briac y prenait place.

Puis la femme de chambre rentra et fermait la porte derrière elle.

Le cocher allait fouetter ses chevaux quand il vit un homme s'élançant lestement sur son siège et lui glisser une pièce d'or dans la main en lui disant :

— Silence et filons vite.

Et le fiacre fila devant les agents qui guettaient toujours la sortie du meurtrier.

DEUXIÈME PARTIE

Les Condamnées

I

SCÈNE D'INTÉRIEUR

Huit jours après les événements de la rue Neuve-des-Mathurins, voici ce qui se passait rue de la Cerisaie, chez M^{me} Dorival.

Oh ! c'était bien simple, et pourtant il y avait un certain charme dans ce petit tableau d'intérieur.

Il était huit heures du soir. Comme au jour de l'arrivée de Geneviève, le feu brillait dans la cheminée et la vive lumière de la lampe éclairait la table autour de laquelle étaient assises M^{me} Dorival, Geneviève et Marthe.

Elles travaillaient toutes trois. Elles faisaient de la tapisserie, et ce genre de travail, généralement fort peu rétribué, était pour elles très lucratif, grâce au talent et au goût tout exceptionnels de Geneviève.

Douée d'un don particulier et fort rare, celui de l'invention, Geneviève échantillonnait, c'est-à-dire qu'elle créait, qu'elle imaginait les dessins de tapisserie ; travail dans lequel il entre autant d'art que de métier et qui, cela se conçoit, est largement payé.

Aidée par sa mère et par sa sœur, elle pouvait gagner par jour jusqu'à dix francs, gain considérable pour une femme et qui, joint à un revenu de mille francs que possédait M^{me} Dorival, apportait dans la maison le bien-être et une prospérité relative.

Aussi, quoiqu'elle fût là depuis peu de temps, Geneviève dont le goût s'étendait à tout, avait-elle introduit, à peu de frais, bien des embellissements chez sa mère.

Un tapis couvrait le parquet du petit salon où elles travaillaient en ce moment. Des vases de bruyère ornaient la cheminée.

Les rideaux de cotonnade jaune que M^{me} Dorival avait rapportés d'Oissel, où ils avaient été remplacés par des rideaux en reps grenat, avec de beaux glands de même nuance, en soie et laine.

Un garde-feu en cuivre étincelait à la lueur des flammes.

Enfin, Geneviève avait décidé le propriétaire à blanchir le plafond, à changer le papier et à repeindre les portes.

Si bien que, grâce à elle, la demeure de M^{me} Dorival avait complètement changé de physionomie et était devenue un petit palais, suivant l'expression de M. Lubin qui, devant cette transformation, était tombé dans un véritable ravissement.

C'est qu'en effet c'était bien là le sentiment dont on était saisi en pénétrant dans ce petit salon.

Le goût délicat, les soins minutieux, la propreté exquise, la prévoyance incessante qui se révélait partout et dans les moindres détails, faisaient pressentir la nature honnête et loyale, la vie laborieuse et ordonnée, et même le charme et la bonté de ceux qui habitaient cet intérieur.

Et tel était son prestige que M. Lubin avait supprimé une soirée par semaine à ses vieux amis du café du Pas-de-la-Mule, pour la consacrer à M^{me} Dorival et à Geneviève, affirmant qu'il se trouvait meilleur et respirait un air plus pur dans ce nid gracieux que partout ailleurs.

La soirée qui appartenait à la famille Dorival était celle du dimanche.

Après avoir travaillé avec une régularité monacale depuis huit heures du matin jusqu'à onze heures du soir pendant toute la semaine, M^{me} Dorival et Geneviève observaient, ce jour-là, un repos absolu.

On allait à la messe, puis on faisait une promenade quand le temps le permettait, et, le soir, après le dîner, on s'occupait des préparatifs du thé que venait partager M. Lubin.

C'était le seul extra qu'on se permit, la seule fête qui vint varier la monotonie de la semaine, le seul ami dont on reçut la visite ; aussi rien n'était épargné : le thé était de première qualité, les petits fours, achetés par Geneviève, étaient exquis, et le rhum, dont M. Lubin était très friand, eût satisfait le palais et l'odorat des plus fins gourmets.

C'était plaisir de voir avec quels soins, quelle joie profonde, quel rayonnement de bonheur, Geneviève préparait sur la table la théière, les tasses, le sucrier, les petites cuillères d'argent, et de quel air satisfait elle contemplait son œuvre, se reculant de quelques pas pour mieux juger de l'effet.

Ah ! c'est que M. Lubin, c'était pour elle quelque chose comme le bon Dieu.

Qui l'avait arrachée de cette prison infâme où elle se sentait mourir ?

Qui avait fait venir sa mère à Paris pour qu'elle pût la recevoir dans ses bras au sortir de tant de misères ?

Enfin qui, à l'égal de Dieu, dont il semblait avoir la puissance et la bonté, avait subitement changé ses larmes en sourires, son désespoir en félicité, et sa détresse en une prospérité si complète, que bien souvent elle croyait faire un rêve ?

Lui ! toujours lui ! Ses yeux se mouillaient de larmes quand elle songeait à tout ce qu'elle lui devait, et elle y songeait souvent.

Aussi n'était-il pas pour elle de fête comparable à cette soirée du dimanche passée en compagnie de M. Lubin.

Et le vieillard, de son côté, comprenant tout ce qu'il y avait de reconnaissance, de beaux instincts et de bonté d'âme chez sa chère protégée, n'eût pas renoncé pour tout l'or du monde à cette soirée passée, entre elle et sa mère, dans ce petit palais du goût et de la propreté, comme il l'appelait souvent.

Mais ce soir-là n'était pas un dimanche.

On travaillait. On travaillait avec plus d'ardeur que de coutume.

On eût même pu dire que Marthe travaillait avec fièvre, car ses mains tremblaient, et son aiguille vacillait

dans ses doigts, ce qui n'avancait pas l'ouvrage.

Tout à coup elle s'arrêta, laissa tomber sa tapisserie sur ses genoux, et, levant vivement sa jolie tête brune pleine de mutinerie :

— Est-ce qu'il n'est pas encore huit heures et demie ? demanda-t-elle.

— Huit heures viennent de sonner, ma petite Marthe, répondit sa mère en souriant.

Marthe soupira et reprit sa tapisserie, mais avec fort peu d'entrain.

On travaillait dans le plus profond silence, quand une porte s'ouvrit brusquement.

Une enfant entra.

C'était Mietta.

Elle ferma bruyamment la porte et s'avança d'un air aussi familier, aussi délibéré que si elle eût été depuis sa naissance dans cet appartement, et au milieu de cette famille.

Or, elle y était depuis huit jours. Elle alla droit à la table, et, donnant tour à tour son front à baiser à chaque personne :

— Bonjour, grand'maman Dorival ; bonjour, maman Geneviève ; bonjour, petite Marthe, leur dit-elle avec la même familiarité.

Puis, elle alla s'asseoir devant une petite table en bois blanc, sur un de ces petits sièges en osier, blanc et violet, qui se vendent vingt-neuf sous dans les rues, et se mit à procéder à la toilette de sa poupée, couchée sur la table.

Geneviève avait quitté son travail et contemplait l'enfant dont elle avait disposé tout le petit ménage entre la table et le feu.

— Mais vois donc, ma mère, comme elle est jolie, dit-elle à M^{me} Dorival ; ne dirait-on pas un petit ange attablé là devant nous ?

Absorbée par l'importance de ses occupations, Mietta n'entendait rien.

Geneviève reprit, avec une émotion qu'elle cherchait vainement à comprimer :

— Croyez-vous, ma mère, que je vois parfois une ressemblance entre elle et l'autre petit ange qui...

Elle ne put achever.

Les sanglots lui montaient à la gorge.

Ce ne fut qu'au bout de quelques minutes qu'elle put reprendre la parole.

— Dis-moi, ma petite Mietta, demanda-t-elle à l'enfant, quel âge as-tu ?

— Cinq ans, répondit Mietta sans lever les yeux.

— L'âge quelle aurait, murmura Geneviève.

Elle reprit :

— Tu n'as donc conservé aucun souvenir de ta mère, Mietta ?

— Puisque je te dis que je n'ai jamais eu de maman, répondit Mietta en enlevant lestement la toque de sa poupée.

— Et ton papa, chère petite ?

— Mais puisque je n'ai jamais eu de papa non plus, dit l'enfant en débarrassant sa poupée avec un peu de salive sans s'apercevoir quelle lui enlevait toutes ses couleurs.

Il est vrai qu'elle était remplacée par une petite couche de crasse.

Cette toilette de propreté achevée, elle la coucha un peu brusquement sur ses genoux, ajouta, tout en la déshabillant avec plus de rapidité que de précaution, et sans lever les yeux sur Geneviève :

— Tu es ma première maman, je n'en ai jamais eu d'autre.

— Et tu n'en auras jamais d'autre, cher petit ange, s'écria l'ouvrière.

Et, subitement envahie par une émotion dont la violence l'étonnait elle-même, elle enleva l'enfant de son petit fauteuil, l'enlaça convulsivement dans ses bras et la couvrit de baisers.

En ce moment, on frappa discrètement à la porte.

Marthe se leva d'un bond et jeta sa tapisserie sur la table en s'écriant :

— C'est M. Lubin ! et le thé n'est pas prêt ! Nous avons travaillé trop tard, j'en étais sûre !

Elle courut ouvrir, et M. Lubin entra.

Il avait fait trois pas à peine, et Mietta était déjà dans ses jambes, lui criant :

— Bonjour, grand-papa Lubin !

II

MIETTA RETROUVE UN AMI

Nous devons l'avouer à la honte de notre petite héroïne, ses démonstrations

* Voir l'Œil de la Police n° 101 à 126.

d'amitié pour M. Lubin n'étaient pas absolument désintéressées.

Elle le prouva sans détour, et même avec un certain cynisme, en passant immédiatement derrière le petit vieillard et en palpant, sans la moindre cérémonie, les larges poches de son habit marron.

Cet examen eut sans doute un résultat satisfaisant, car ses traits naïfs s'éclairèrent tout à coup d'un ravissant sourire.

— Ah ! je sens quelque chose, s'écria-t-elle.

— Allons, fouille, lui dit M. Lubin en se baissant.

Elle fourra son bras tout entier dans la poche de l'habit et en retira une petite boîte de bois.

— Qu'est-ce que c'est que ça ? dit-elle en dévorant du regard la boîte, qu'elle tenait entre ses mains.

— Regarde.

Avec de grands efforts elle l'ouvrit. Alors ce furent des cris de joie et des extases sans fin.

La boîte contenait un petit ménage en fer-blanc.

Elle courut s'asseoir dans son fauteuil d'osier, jeta de côté sa poupée et étala son ménage sur la table en poussant de petits cris de surprise à chaque objet qu'elle tirait de la boîte.

— Et maintenant, dit M. Lubin à M^{me} Dorival et à Geneviève, vous vous demandez, n'est-ce pas, comment il se fait que, vous ayant promis de venir à neuf heures avec le prince Tezka qui veut enfin vous connaître, je sois venu seul et à huit heures douze minutes ? Car, ajouta-t-il en jetant un coup d'œil sur sa montre, vous avancez de trois bonnes minutes, sur l'Hôtel de Ville ; eh bien, je vais vous expliquer cela.

Il prit place dans un fauteuil que lui avançait Geneviève, et, quand les deux femmes elles-mêmes se furent assises, il reprit :

— Voyons, Geneviève, si vous voulez me promettre d'être raisonnable et de ne pas vous exalter comme vous le faites toujours dès qu'il est question de votre fille...

— Ma fille, s'écria Geneviève en pâlisant tout à coup, c'est de ma fille qu'il s'agit ?

— Vous voyez, dit M. Lubin, avec un accent de doux reproche ; vous voilà déjà toute bouleversée ; comment voulez-vous que je vous parle d'elle ?

— Oh ! parlez, parlez, Monsieur Lubin. Je vous promets d'être calme, dit Geneviève dont le corps était agité d'un tremblement nerveux.

Elle ajouta, en dardant sur le petit vieillard un regard plein d'anxiété :

— Vous avez appris qu'elle n'est pas morte, peut-être ?

— Je n'ai rien appris du tout, mais je suis, c'est-à-dire nous sommes sur le point d'apprendre quelque chose.

— Quoi ? comment ? oh ! mais dites donc, dites, je vous en supplie ; vous voyez bien que vous me faites mourir.

— Oui, répliqua M. Lubin en hochant la tête, je vois que j'ai eu la langue trop longue et qu'il faut absolument que j'achève, puisque j'ai eu la sottise de commencer.

— Maman Geneviève, cria en ce moment Mietta, vois donc le joli petit fourneau.

Elle s'était levée, et avançant à portée de la lampe, sa jolie tête épanouie et souriante, elle montrait l'objet qui excitait son admiration.

— Il est charmant, oui, mon enfant, répondit Geneviève d'un air distrait. Et s'adressant à M. Lubin :

— Oh ! parlez, dites-moi ce que vous savez de ma petite Louise !

— Je vous le répète, nous ne savons rien ; mais nous avons un vague espoir d'être bientôt sur les traces de votre enfant.

— Elle n'est pas morte, vous en êtes sûr ? dit Geneviève, en saisissant la main de M. Lubin, qu'elle pressa dans la sienne avec une énergie fébrile.

— Allons ! bon ! s'écria M. Lubin d'un air désespéré, je vous parle d'un vague espoir et vous voulez que je sois sûr. Vous voyez bien que j'ai eu tort de...

— Non, non, tenez, me voilà calme, dit Geneviève, dont les traits pâles et contractés trahissaient l'agitation ; vous pouvez donc me parler d'elle ; dites, j'écoute.

— Eh bien, voilà ce que c'est ; j'ai su, inutile de vous dire comment, que votre enfant avait été emportée en Amérique.

— En Amérique, mon enfant ! s'écria Geneviève.

— Cela prouverait au moins qu'elle n'a pas été mise à mort.

— C'est vrai, répondit Geneviève en se calmant un peu. Après ?

— Le prince Tezka a aussitôt envoyé une dépêche télégraphique à un ami qu'il a à New-York, pour savoir s'il se trouvait dans cette ville un certain Rinaldi, c'est le nom de l'homme auquel on aurait livré l'enfant.

— Eh bien ! demanda Geneviève en dardant sur M. Lubin un regard où brillait le feu de la fièvre, la réponse de cette dépêche ?

— Est arrivée.

— Et alors ?...

— Ce Rinaldi a, en effet, débarqué à New-York à une époque qui correspond avec la disparition de votre enfant.

plètement à ses yeux la confiance que je viens de vous faire.

— Soit, je ne lui en dirai rien.

Pendant cet entretien, M^{me} Dorival et Marthe allaient et venaient d'une pièce à l'autre, préparaient le thé sur la table d'où elles avaient enlevé toutes les tapisseries.

M^{me} Dorival s'aperçut, en entrant, que Mietta avait changé de place et qu'elle tournait le dos à son beau ménage de fer-blanc.

De plus, elle avait croisé ses bras sur sa poitrine et allongé la lèvre inférieure, signe non équivoque d'une forte bouderie.

— Qu'as-tu donc, ma petite Mietta ? lui demanda-t-elle.

— J'ai du chagrin, répondit tristement Mietta.

— Et la cause de ce chagrin ?



○ FLEURS DE PARIS. — « La Veuve !... La Veuve !... La Veuve !... »
○ ○ ○ ○ ○ Ce fut trois fois un cri bref et rauque. ○ ○ ○ ○ ○

— Que dites-vous, mon Dieu ? murmura Geneviève en saisissant sa tête entre ses deux mains.

— Mais il a quitté New-York depuis un an.

— Et on a perdu sa trace ?

— Non.

— Où est-il ?

— A Londres.

— Ah !

— Du moins c'est là qu'il est allé en quittant New-York, et c'est là que va se rendre le prince Tezka.

— Lui ! il va se mettre à la recherche de mon enfant !

— Il part demain, et comme il vient ce soir, j'ai voulu vous apprendre ce qu'il va tenter pour vous... avec fort peu d'espoir, je ne saurais trop vous le répéter.

— Oh ! c'est à genoux que je veux le remercier de...

— Oh ! mais pas du tout ; nous sommes convenus de ne rien vous dire jusqu'à son retour ; vous ignorez donc com-

vous me permettez de vous parler comme un frère, n'est-ce pas ? chère Geneviève, je suis heureux de vous connaître enfin et de pouvoir vous exprimer de vive voix tout l'intérêt que je vous porte.

— Ne m'en avez-vous pas déjà donné des preuves ? répondit Geneviève d'une voix émue ; n'est-ce pas à vous, prince, autant qu'à M. Lubin, que je dois d'avoir été tiré de cette infâme...

Le prince l'interrompit vivement.

— Ne prononcez pas le mot et ne rappelons jamais ces souvenirs, Geneviève, lui dit-il ; faites tout, au contraire, pour les effacer de votre mémoire. Quant à votre reconnaissance, je vous permettrai d'en parler le jour où M. Lubin et moi nous aurons accompli notre œuvre. Vous êtes rendue à la liberté et réunie à votre mère, c'est quelque chose, mais ce n'est pas tout ; il nous reste beaucoup à faire ; il nous reste à poursuivre et à châtier sans pitié tous les misérables auteurs, ou complices des trames infâmes ourdies pour vous perdre, œuvre de justice à laquelle nous allons nous vouer tout entiers ; il nous reste encore à chercher... mais je vous parlerai de cela à mon retour d'un petit voyage de quelques jours ; et alors, mais alors seulement, nous aurons quelques droits à votre reconnaissance.

En ce moment, le bruit d'un sanglot se fit entendre.

C'était Mietta qui pleurait.

Geneviève courut à elle.

— Qu'as-tu donc ? chère petite Mietta ? lui demanda-t-elle en l'embrassant.

— On a tué Coco ! s'écria l'enfant dont les sanglots redoublèrent tout à coup.

— Qui t'a dit cela, chère enfant ?

— C'est grand-papa Lubin qui vient de le dire ; oh ! je l'ai bien entendu.

Le prince sourit et appela Mietta qui vint d'assez mauvaise grâce et en essayant ses yeux.

— Tiens, dit-il en lui montrant un panier qu'il avait posé à terre en entrant, je t'ai apporté une belle poupée, ouvre ce panier.

Mietta souleva le couvercle du panier. Aussitôt on vit bondir une créature indéfinissable qui, après avoir jeté de côté et d'autres des regards effarés, courut se cacher derrière les rideaux.

— Coco ! s'écria Mietta, qui avait reconnu l'animal.

Elle alla droit à lui.

Coco la reconnut à son tour.

Alors ce fut un spectacle à la fois comique et attendrissant que celui de ces deux êtres, le singe et l'enfant, se posant en face l'un de l'autre, l'une riant et pleurant à la fois, l'autre grimaçant, gambadant, s'approchant à quatre pattes de la petite fille, bondissant en arrière et revenant encore.

On frappa en ce moment à la porte. Comme elle était restée entr'ouverte, on la poussa et une tête d'homme se montra.

— C'est moi, Blondin, dit l'homme Et il entra.

III

LA PRIÈRE

Le nouveau venu était un ouvrier, et sa condition se lisait en toutes lettres dans son costume, quoiqu'il eût fait évidemment des frais pour se présenter chez M^{me} Dorival.

Un pantalon de velours de coton vert bouteille, une veste pareille ; le pantalon blanchi aux genoux, la veste aux coudes et aux omoplates ; une chemise de toile un peu grossière, mais blanche ; des boucles d'oreilles en or, auxquelles pendaient de petites équerres insignes de sa profession de charpentier ; les cheveux drus et frisant naturellement, le menton frais rasé, tel était Blondin.

A l'aspect de M. Lubin et du prince Tezka, il s'arrêta sur le seuil, et ce fut avec un embarras visible qu'il murmura :

— Salut, excuse, faites pas attention, salut toute la compagnie ; c'est moi, Blondin, faites pas attention ; c'est que c'est aujourd'hui samedi, et que je me suis dit comme ça : voyons voir un peu si la petite !...

(Lire la suite au prochain numéro.)

FLEURS DE PARIS

Grand Roman Moderne*

PAR MICHEL ZÉVACO

LXXXVII

LA VEUVE GUILLOTINÉE (Suite.)

La Veuve, maintenant, s'avancait vers ce coin de la cellule où elle avait vu le baron d'Anguerrand. Mais c'est une autre vision qui se présentait à elle...

Cette vision la voici telle qu'elle a pu être reconstituée par le médecin d'après les paroles, les cris, les mouvements et les gestes de La Veuve. Nous ne faisons ici que compléter ce que ce savant ne put comprendre, puisqu'il ignorait l'histoire de Jeanne Mareil :

LA VISION

A peu près à l'instant où Lise fut entraînée hors de la cellule, le baron Hubert d'Anguerrand disparut de l'angle où La Veuve le voyait.

Par une marche oblique, La Veuve se frayait un passage à travers la foule. Elle haletait :

— Laissez-moi donc passer, voyons. C'est bien le moins que je le voie guillotiner, puisque c'est moi qui l'ai dénoncé. Ah! ça vous étonne? J'ai tué la fille, et j'ai tué le père; maintenant je veux voir mourir le fils...

Dans un dernier effort, elle parvint au premier rang des spectateurs. Alors, elle jeta un long regard sur la guillotine, dont le bourreau, à ce moment, essayait le bon fonctionnement, car elle éclata de rire et râla :

— Ça marchera, hein, monsieur Deibler? Ça tombe tout seul... bravo! ah! ah! le voici!... Dieu, qu'il est pâle!... Il va tomber... non! je ne veux pas m'en aller! je veux voir!... Tiens! c'est toi, Suzette?... D'où viens-tu, ma fille?... Tiens, place-toi là, près de moi... donne-moi la main...

Aussitôt, il y eut une lutte entre La Veuve et sa fille.

Sa fille était toute petite. Elle était telle qu'elle l'avait vue pour la dernière fois, là-bas, sur la route des Ponts-de-Cé. Elle portait sa petite jupe de lainage noir et était enveloppée du grand fichu de laine.

Et, toute petite qu'elle était, elle entraînait sa mère, malgré sa résistance furieuse. La Veuve grondait, menaçait, se débattait... mais sa fille était la plus forte.

Et tout à coup, La Veuve se trouva transportée dans le rêve qu'elle avait eu dans sa chambre de la maison Tricot. D'identiques visions se reproduisirent. Elle vit sa fille devenue jeune fille qui marchait devant elle. Et, dans cette vision, le souvenir exact du rêve se représenta à elle. Car elle cria :

— Oh! Est-ce qu'elle va me conduire encore à la guillotine?... ô mon rêve! mon rêve!... Est-ce que ça va recommencer, ce cauchemar?... Est-ce que je vais encore sentir le froid du couteau sur ma nuque?... Non!... je me réveille, heureusement!... Dieu soit béni... ce n'était qu'un rêve!...

Elle tomba, pantelante, sur son lit, et inspecta sa cellule.

Pendant quelques minutes, cette cellule fut sa chambre du logis Tricot. La Veuve souriait, passait ses mains sur son visage pour écarter ses cheveux blancs, ses cheveux blanchis en quelques heures, et elle murmurait :

— Allons, Biribi va arriver, tâchons de bien nous entendre cette fois...

Brusquement, la cellule fut une cellule de prison. Les yeux de La Veuve s'emplirent d'épouvante, elle se jeta d'un bond au milieu de la pièce et préta l'oreille :

— Ils viennent!... Ils vont me prendre!... Je ne veux pas!... Laissez-moi vivre!...

Elle se traîna à genoux dans un angle; elle claquait des dents; elle grelottait; des gémissements sans forme humaine fusaient de ses lèvres livides... et la porte du cabanon de la Roquette où elle se trouvait s'ouvrit doucement; plusieurs hommes entrèrent; l'un deux, vêtu de noir, s'approcha d'elle et la toucha à l'épaule, en lui disant d'une voix infiniment triste :

— Courage, La Veuve! Votre pourvoi en grâce est rejeté...

— Oh! bégaya La Veuve dans un effort désespéré, aurez-vous donc le courage de me tuer?... Et vous êtes des hommes! Vous n'avez donc pas de cœur, misérables!... Vous êtes là à dix ou vingt pour me tuer!... Oh! les lâches!... Vous aurez beau dire et beau faire! Vous avez

pour un peu d'argent!... Tiens! Lâche! Elle cracha au visage de Deibler. Mais Deibler, habitué sans doute, s'essuya paisiblement, et fit un signe.

Alors d'effroyables hurlements éclatèrent. La Veuve se mit à bondir, les yeux fulgurants, la bouche contractée par un rictus de mort, les griffes en arrêt, échevelée, hagarde, une mousse de sang

— La Veuve!... La Veuve!... La Veuve!...

Ce fut trois fois un cri bref et rauque; puis, une clameur stridente; elle s'arc-bouta, chercha à mordre, chercha à se défendre des ongles; mais les aides la maintenaient solidement, et tout à coup, elle fut couchée sur la bascule.

(Les gardiens de l'hospice venaient de la coucher sur un matelas.)

D'un effort plus violent que celui des forces humaines, La Veuve, à ce moment, put redresser la tête.

Et, au-dessus d'elle, elle vit luire le couteau... Elle voulut hurler encore elle ne savait quoi, une clameur d'insulte ou de miséricorde, mais sa langue s'embarassa et elle entrevit le bras du bourreau se lever vers le bouton du dé clic...

Et l'énorme couperet se mit en route le long des bras rouges de la guillotine...

Il descendit, lentement d'abord, puis plus vite, puis, entraîné par son poids, avec une prodigieuse vitesse, et La Veuve le voyait descendre sur elle!...

Brusquement, la hideuse lame atteignit la nuque, pénétra dans les chairs, la tête roula... La Veuve demeura inerte.

Le médecin s'approcha d'elle et vit qu'elle était morte.

La Veuve était morte à l'instant précis où dans sa vision le couperet de la guillotine avait atteint sa nuque...

La Veuve était morte guillotinée!...

Ici, nous entrons dans l'horreur. Ici nous nous trouvons en présence du mystère qui unit les faits réels aux imaginaires. Q'est-ce que ce mystère? Une simple brume, peut-être, qu'un cerveau transposé, en certaines circonstances, peut aussi facilement traverser qu'un brouillard d'hiver. Ce brouillard est opaque. Au delà, nous ne voyons rien : marchons, entrons dans lui, et la muraille s'ouvre... Où commence le domaine du réel? Même si tous les sens se sont contrôlés l'un par l'autre, qui peut affirmer résolument que le réel et l'imaginaire ne font pas corps dans la sensation de l'être vivant? Et comment, par exemple, les savants expliqueront-ils les réactions de l'imaginaire sur le réel? Comment prouveront-ils que le rêve et la réalité sont deux choses distinctes chez ce malade qui, ayant imaginé qu'il a mal à la jambe sans qu'il soit possible de reconnaître en lui aucune maladie, voit sa jambe s'enfler? Et pourquoi, lorsque à ce malade on a persuadé qu'il n'a pas mal à la jambe, cette jambe a-t-elle repris son état normal?...

Ceci dit, nous pouvons noter le phénomène de réaction cérébrale, ou plutôt d'action directe du rêve sur la réalité, de l'esprit sur la matière, — et répéter qu'avec la notation de ce phénomène, nous entrons dans l'horreur :

Le médecin, ayant constaté que La Veuve était morte, se mit à étudier curieusement le cadavre. La tête était convulsée, les yeux grands ouverts et révoltés, les lèvres soulevées par un rictus d'épouvante. Le médecin murmura :

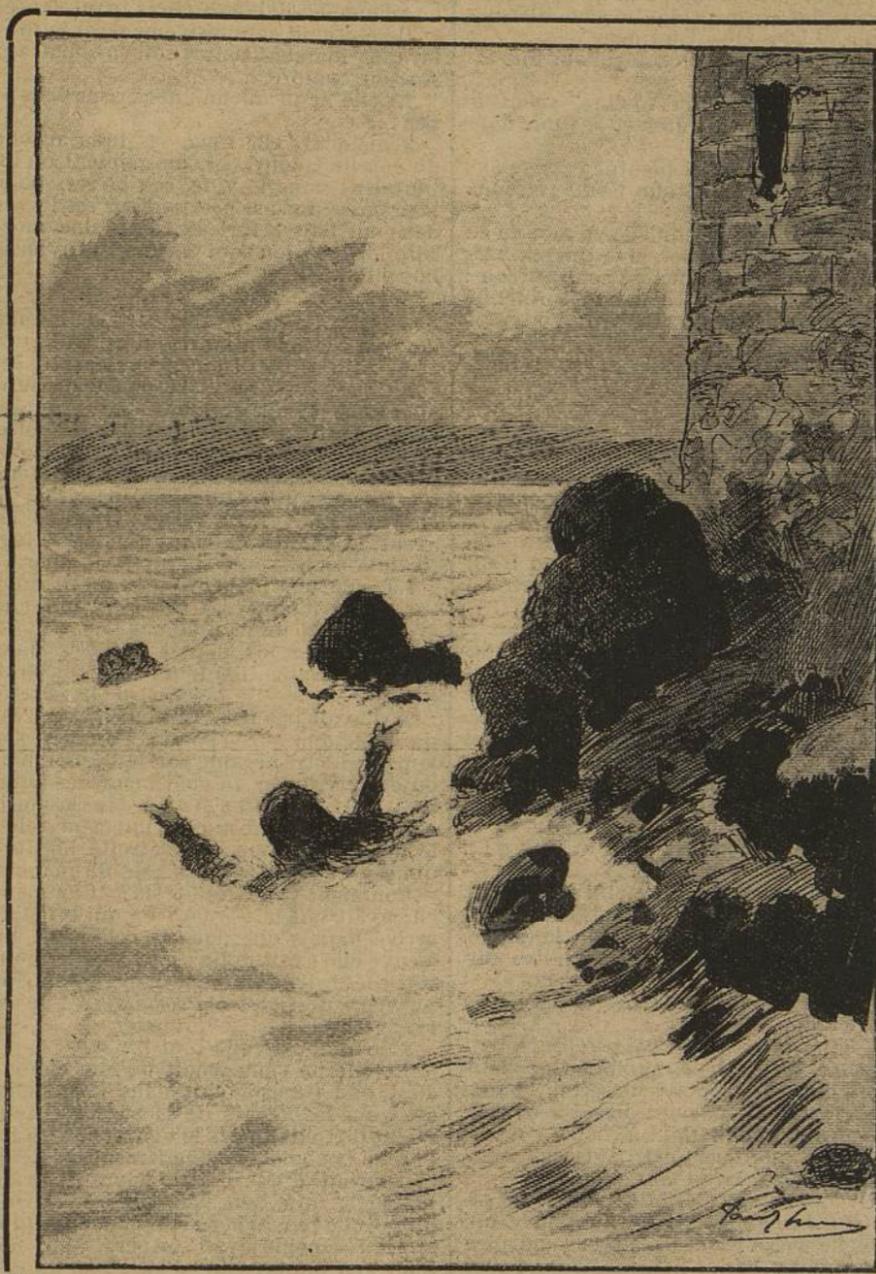
— J'ai vu les têtes de Sellier et d'Al-lorto, immédiatement après l'exécution. Ceci est vraiment étrange... Ces têtes de guillotins présentaient les mêmes caractères que celle-ci...

Son regard descendit plus bas... jusqu'au cou... et alors, ce savant, que rien n'étonnait, pâlit, tressaillit, sentit ses cheveux se dresser...

Le cou!... Le cou de La Veuve!... Eh bien! Tout autour de ce cou, une ligne rouge et mince, une ligne de sang, très nette, indiquait la section produite par le couperet de la guillotine.

Et la tête de La Veuve reposait sur ses épaules, avec cette ligne de démarcation, exactement comme si elle eût été tranchée et qu'un aide du bourreau l'eût replacée, l'eût recollée, après l'exécution, dans le panier de son!...

La Veuve, morte dans sa vision de la guillotine, était morte réellement guillotinée!...



○ ○ FLEURS DE PARIS. — Lise entra dans l'eau. Elle bégayait : ○ ○
○ ○ « Gérard!... Je suis là!... Attends-moi! Je t'aime!... » ○ ○

beau jurer que ce n'est pas vous qui me tuez... que c'est la loi... vous êtes des assassins!... Assassins sans courage, car vous ne risquez rien! Lâches!... Laissez-moi!

« Je vous dis que je ne veux pas! A moi!... »

Quatre hommes rudement l'empoignèrent, la mettaient debout, l'entraînaient... Elle écumaient, elle se débattait avec une violence effrayante... et tout à coup, elle se trouva dans la chambre de toilette; elle entendit crier les ciseaux; elle vit tomber ses cheveux autour d'elle, et les aides de Deibler commencèrent à la ligoter...

— Plus de cheveux! râla-t-elle en portant les deux mains à sa tête. Oh! mais c'est donc vrai!... Ils vont me tuer! Oh! les lâches!... mon bon monsieur, grâce, ayez pitié d'une pauvre vieille!... Qu'est-ce que ça peut vous faire que je vive?... Oh! vous me faites mal! ces cordes! Oh! l'abominable lâche! Le hideux assassin qui tue sans danger

au coin des lèvres. Et sur le signe de Deibler, plusieurs hommes firent irruption dans la cellule.

(Irruption réelle dans la vision : ces hommes, c'étaient les gardiens appelés par le médecin au moment où celui-ci vit que la malheureuse folle allait se briser la tête contre les murs; les gardiens entourèrent la folle, parvinrent à lui passer la camisole de force et à l'entraîner vers la cellule des furieux. Voici comment ces faits de la réalité se traduisirent dans la vision de La Veuve.)

Au geste de Deibler, les aides entrèrent en courant et s'emparèrent d'elle. Une terreur comme on n'en éprouve jamais dans la vie fondit sur elle. Elle sentait cette terreur dans son être entier. Il lui semblait que son sang dans ses veines charriait l'épouvante. Sur ses lèvres blanches et rouges de mousse, il n'y avait plus qu'un long hurlement de bête égorgée. En peu d'instants, elle vit s'ouvrir la porte, et la guillotine lui apparut.

* Voir l'Œil de la Police n° 44 à 126.

Quelques jours s'étaient écoulés depuis le départ de Gérard et d'Adeline pour Brest. Ils avaient voyagé ensemble, et, ensemble, étaient arrivés au vieux manoir au pied duquel se lamentent les vagues éternelles. Le château était désert. Il n'y avait même pas un gardien pour le surveiller. C'était l'abandon, la solitude en présence de cette autre solitude : l'océan.

En pénétrant dans le château, Gérard s'était dirigé tout droit vers l'antique salon où il avait failli tuer son père d'un coup de couteau.

— Je m'installe ici, dit-il froidement ; cette pièce renferme des souvenirs avec lesquels il est bon que je refasse connaissance.

— Et moi ? dit Adeline avec la soumission passionnée de la femme qui veut conquérir.

— Le château est vaste, fit Gérard avec un geste vague.

Il voulait avant tout ne pas effrayer Adeline et lui bien persuader qu'elle était libre, qu'elle pouvait s'en aller quand elle voudrait.

Elle, de son côté, songeait à procéder avec prudence.

Dans le voyage, ils s'étaient dit quelques mots à peine. Mais elle avait constaté avec une joie puissante que Gérard n'évitait ni son regard, quand elle le fixait sur lui, ni son contact quand, parfois, elle lui prenait la main.

Elle était pleine d'espoir...

Des pensées tragiques roulaient dans la tête de Gérard.

Le fils aîné du baron d'Anguerrand s'installa donc dans le salon, un de ces immenses canapés d'autrefois devant lui servir de lit. Adeline s'installa dans une chambre voisine jadis habitée par la vieille Bretonne qui avait servi de femme de ménage au baron. Cette pièce n'était séparée du salon que par un couloir, et les deux portes se faisaient vis-à-vis.

Tout de suite, Adeline s'y était retirée, se disant avec raison qu'il fallait laisser quelques jours à Gérard pour pleurer Lise.

Dans le salon, rien n'était changé. La balustrade en fer du balcon n'avait pas été replacée.

Ce balcon n'était plus maintenant qu'une étroite plate-forme : deux pas, et on sautait dans le vide.

Gérard ne sortait pas de la vaste pièce où il s'était établi. Il était certain qu'Adeline ne s'en irait pas. Il la tenait. Cependant, il ne cessait de la surveiller dès qu'elle s'écartait de sa chambre, ce qui arrivait rarement.

Le premier jour, seulement, Adeline avait eu des allées et venues. D'abord, en fouillant dans les armoires de l'appartement qu'elle avait autrefois occupé, elle s'était composée une toilette d'intérieur d'une charmante modestie. Puis, vers le soir, elle était sortie du château, avait été jusqu'au village de Prospoder où chacun se souvenait encore d'elle, et elle en était revenue avec deux femmes chargées de diverses provisions. Puis, elle avait renvoyé les deux femmes et avait soigneusement fermé les portes du manoir.

Puis, elle s'était mise à préparer un repas, dressant la table dans le salon même, allant et venant avec une sorte de gaieté.

Sur son invitation, Gérard s'était mis à table, et Adeline avait dit :

— Moi, je vous servirai... Ce sera comme là-bas, dans notre pavillon de la rue d'Orsel.

— Asseyez-vous, ma chère, répondit Gérard ; je ne toucherai à rien si vous ne me tenez compagnie.

Et, ces quelques mots, il les avait prononcés d'une voix si naturelle, avec une si juste proportion de tristesse et de cordialité, qu'Adeline frémit d'espérance et murmura en elle-même :

— Je suis sauvée... il est à moi !...

Gérard, avec un soin, une habileté et un sang-froid extraordinaires, se mit à préparer le meurtre d'Adeline. Il voulait la tuer, ceci avait été résolu dès le moment où Adeline lui était apparue dans l'hôtel de Pierfort. Mais il voulait vivre, lui !

Sûr d'avoir dépisté la police, convaincu que ses crimes passés demeureraient impunis, il ne voulait pas tout compromettre au dernier moment par un meurtre vite connu et imputable à lui seul, puisque tout le pays savait que M. le ba-

ron Gérard était de retour en son castel avec madame.

Les efforts de Gérard tendirent donc à préparer les suites du meurtre plutôt que le meurtre lui-même, c'est-à-dire, avant tout, la disparition complète de la victime, et ensuite une explication naturelle du départ de madame.

Lorsqu'il se crut certain de son affaire il résolut d'exécuter Adeline le soir même : simplement un coup de couteau. Ce serait facile et vite fait, car la confiance d'Adeline était sans bornes.

Ce jour-là, vers l'heure du crépuscule, Gérard, contre son habitude, alla lui-même fermer et cadenasser les diverses portes du manoir ; il faut toujours tout prévoir, même que la victime n'aura pas été tuée du premier coup, qu'elle cherchera à se sauver... Il emporta les clés et les jeta dans la mer, afin que personne ne pût plus entrer. Quant à s'en aller lui-même, il s'en faisait un jeu.

Puis, il plaça son bon surin sur une table à sa portée.

Et il attendit qu'Adeline, selon la coutume prise, vint dresser la table dans le salon.

Elle parut en effet bientôt ; mais pâle, troublée, à ce point que Gérard gronda lui-même :

— Elle a compris qu'elle va mourir !...

Et, sans plus tarder, il se dirigea vers la table où il avait déposé son couteau :

— Gérard, dit à ce moment Adeline d'une voix de terreur, Gérard ! vous êtes perdu !...

— Quoi ! gronda-t-il en se retournant.

— Les agents !...

— Eh bien ?...

— Il entourent le manoir !... J'ai tout vu de là-haut... Venez... ô mon Gérard !... mon bien-aimé !... plutôt mourir ensemble !...

— Mourir ensemble ! murmura Gérard en passant une main sur son front livide. Oh ! Vous vous êtes trompée !... Ce sont des oisifs... des touristes... — Venez ! Venez !... Et vous verrez !...

Il se laissa entraîner. Rapidement, elle monta jusqu'aux combles et le conduisit à une fenêtre d'où la vue s'étendait sur toute la campagne environnante.

— Voyez ! dit-elle en claquant des dents.

Gérard se pencha, et longuement, étudia les environs. Soudain, il se rejeta en arrière avec un soupir d'épouvante.

Et Adeline comprit qu'il avait vu !... Le château était cerné.

De quelque côté qu'il portât son regard, Gérard avait aperçu en faction une silhouette que lui, l'homme de la pègre, ne pouvait pas ne pas reconnaître immédiatement.

Machinalement, ils redescendirent au grand salon.

A ce moment, trois coups ébranlèrent la porte du manoir, prolongeant leurs échos dans les couloirs déserts ; et une voix, distincte, parvint jusqu'à eux :

— Au nom de la loi !...

— Oh ! rugit Gérard, mais ces gens-là savent donc !...

— Que tu es Charlot !... Oui... ils savent !... La Veuve ! c'est La Veuve qui t'a dénoncé à Finot !... Là bas, au pied du grand escalier de l'Opéra, j'ai entendu Finot !...

— Perdu ! râla Gérard. Plus d'issue ! Tout est cerné !... Je vais être arrêté !...

— Non ! Non ! gronda Adeline avec l'exaltation du désespoir, qu'ils viennent, Gérard !... Qu'ils viennent ! Qu'un seul te touche !...

Emportée par la passion soulevée par le transport de terreur et d'amour qui décuplait ses forces, Adeline saisit Gérard dans ses bras et, ardente, transfigurée, répéta :

— Qu'un seul te touche !... et il tombe mort !...

— Ils sont une quinzaine ! fit Gérard dans un éclat de rire sauvage. Ils me tiennent ! Oh ! la cour d'assises !... oh ! l'échafaud !...

Il balbutiait, la tête perdue.

A la grande porte, des coups sourds retentissaient.

Les agents de la sûreté, après avoir inutilement essayé de forcer la serrure, démantelaient l'entrée.

Tout à coup, un grand silence se fit.

— Ils montent ! bégaya Adeline, ivre d'épouvante, non pour elle, mais pour celui qu'elle aimait.

Et lui, à ce moment, se sentait brisé. Tout ressort d'énergie vitale s'arrêtait

en lui. Devant la certitude absolue de l'arrestation, devant la vision de la cour d'assises, il devenait lâche.

— Je vais mourir ! dit-il d'une voix morne.

— Mourir ! cria Adeline d'un accent de passion terrible. Toi !... Gérard !... Je t'aime !... Tu ne sais pas de quoi est capable une femme qui aime !...

Et, à ces paroles, Gérard surmonta la faiblesse qui s'était emparée de lui. Sa haine contre Adeline, meurtrière de Lise, se déchaîna plus violente... Dans cette seconde où il entendait les agents se répandre dans le manoir, il redevint maître de sa pensée. Et il jugea qu'il allait être arrêté, jugé, exécuté... et qu'Adeline lui échappait !...

— Mourir ! répéta-t-il avec ce même éclat de rire sauvage. Mais je ne mourrai pas seul !...

Adeline était dans ses bras, pantelante. Il l'étreignit convulsivement, et la soulevant, marcha tout droit au balcon.

Adeline comprit !...

Et elle ne fit aucun effort pour échapper !...

Seulement, elle noua ses bras autour du cou de Gérard, et, au moment où ils sautaient dans le vide, ses lèvres, pour la première fois, se posèrent sur ses lèvres dans un baiser furieux, dans une morsure de passion qui ensanglanta leurs bouches...

— Oh ! laissez-moi passer !... Je vous dis que c'est mon mari qui est là !...

— Allons, filez ! ou je vous arrête !...

La voix de Lise était pleine de supplications et de sanglots. La voix de l'agent était roque et impassible. Repoussée de ce coin par où elle essayait d'atteindre le manoir, elle alla plus loin, mais toutes les mesures étaient prises ; le château était bien cerné. D'agent en agent, la malheureuse fut repoussée jusqu'aux rochers qui bordent la mer.

Là, elle put longer le pied du manoir. Ce côté n'était pas surveillé, car une évasion était impossible par là.

— A moins de piquer une tête dans l'océan, d'une hauteur de quarante mètres ! avait dit le chef de la sûreté.

Il n'avait pas pensé à une chose : c'est qu'un homme sur le point d'être pris, sur le point d'être accablé par le déshonneur ou de succomber au châtement des hommes, peut toujours s'évader dans la mort.

Lise, de roc en roc, se mit à marcher le long de la mer, sur l'étroite bordure qui sépare l'océan des assises du manoir.

Comment elle était là ? Comment elle avait fait le voyage ? Ce qui lui était arrivé depuis que dans la cellule de La Veuve elle avait appris quel danger courait Gérard ? Comment enfin elle avait pu venir de Brest à Prospoder ? Elle ne le savait pas !

Elle était là, voilà tout !...

Et elle ne comprenait qu'une chose : c'est que Gérard était dans le manoir, c'est que les agents de la sûreté entouraient de toutes parts le vieux château !...

Elle hochait machinalement la tête, et souriait d'un sourire navrant en se rappelant que son bien-aimé lui avait proposé de l'emmener à Prospoder dès qu'il serait réconcilié avec son père. Mais, de temps en temps, elle levait ses yeux démentés vers les quelques fenêtres, là-haut, tout là-haut, qui donnaient sur la mer, et alors, son cri déchirait l'espace et faisait frissonner de pitié les gens qui, de loin, étaient accourus, au bruit qu'il se passait quelque chose d'étrange au château.

Tout à coup, elle dut s'arrêter : la marée montait et déferlait sur les rochers.

Mais son hésitation dura peu ; elle entra dans la mer en murmurant :

— Il faut que j'aie ! J'arriverai ! oh ! j'arriverai !...

Une dernière fois, elle cria :

— Gérard ! Gérard ! Gérard !...

Et à ce moment, à quelques pas d'elle, quelque chose tomba avec un bruit sourd. Lise s'arrêta, les yeux exorbités, la bouche ouverte, grelottante, sans autre sentiment que celui d'une volonté farouche, la volonté de démence dernière qui la poussait maintenant à rejoindre les deux corps qu'elle reconnaissait.

Gérard et Adeline étaient tombés sur un rocher, et la mort avait dû être instantanée.

Presque aussitôt une vague déferla, les saisit, et les emporta, frénétiquement enlacés dans leur baiser de mort.

Pendant près d'une minute, les deux

corps furent visibles à la surface de l'océan, mais il s'écartaient de plus en plus de la ceinture de rochers.

Lise entra dans l'eau. Elle se mit à descendre. Elle bégaya :

— J'arriverai ! oh ! j'arriverai ! Je le rejoindrai !... Gérard ! je suis là !... Attends-moi... Gérard !... je t'aime... je...

Un violent reflux des vagues, soudain, l'enveloppa et l'emporta vers les deux corps, vers Gérard, vers celui qu'elle avait adoré d'un amour si pur, si chaste, si absolu... Un instant encore, elle put tendre ses bras vers lui ; puis, brusquement, elle disparut dans le mystère de l'océan et de la mort, à la seconde où les cadavres de Gérard et d'Adeline enlacés coulaient à pic...

Trois mois après ces événements, Jean Nib et Rose-de-Corail s'embarquèrent pour l'Amérique en compagnie de Pierre Gildas et de Zizi. Pendant ces trois mois, ces divers personnages avaient vécu cachés et purent échapper à la police qui était d'ailleurs bien loin de soupçonner que Jean Nib s'appelait Edmond d'Anguerrand.

Jean Nib avait retrouvé Pierre Gildas et l'avait décidé à l'accompagner en Amérique, où il se chargeait d'assurer son existence. Quant à Zizi, en retrouvant son père, il dut tout naturellement le suivre ; mais, au moment où le paquebot quitta les quais de Saint-Nazaire, il s'écria :

— Je reviendrai. J'peux plus vivre sans la Merluche. Arr'voir, Merluche !... Tu diras à ton père que, là-bas, chez les nègres, je porterai sur ma poitrine la décoration qu'il m'a fait avoir !...

La Merluche, en effet, se trouvait sur le quai d'embarquement avec Ségalens et Marie Charmant. Le fils de l'agent Chique agita mélancoliquement son mouchoir, et, de son côté, murmura :

— La France est plus la France, du moment que Zizi y est plus !

Le même soir, Ségalens, Marie Charmant et Julot reprirent le train de Paris.

Ségalens avait obtenu le pardon de Julot. Dix mille francs, qui furent remis à l'agent par Ségalens de la part de M. le baron d'Anguerrand, ne contribuèrent pas peu à ce pardon. Et puis, Mme Chique pleurait, Julot jurait d'être désormais un honnête homme ; bref, l'agent Chique s'était laissé attendrir.

Mais, après le départ de Zizi, Julot-La Merluche demeura triste et sombre.

Un beau jour, il disparut du domicile paternel et, cette fois, pour n'y plus revenir.

La Merluche avait trouvé le moyen de concilier son serment d'honnêteté avec son aversion absolue et insurmontable pour tout travail régulier.

Mettant à profit sa prodigieuse habileté de doigts, il s'était fait prestidigitateur de foire.

Ségalens avait inutilement recherché Magali pour la réconcilier avec son père, lorsqu'il se rendit chez Max de Pontaines il apprit que celui-ci était parti pour un voyage autour de l'Europe avec sa jolie compagne. Le riche désœuvré avait-il entrepris de le dépayser, de lui faire oublier ses chagrins ? De la régénérer peut-être ? Qui sait ?...

Un an après le départ de Jean Nib et de Rose-de-Corail, Ségalens épousa Valentine d'Anguerrand. Il va sans dire qu'ils firent leur voyage de noces à New-York où Edmond s'était établi avec Rose-de-Corail. Lorsque Valentine et son mari reprirent le chemin de la France, Jean Nib dit à Ségalens :

— Restez avec nous ; qu'avez-vous besoin de travailler, maintenant que vous voilà riche ?

— Bah ! J'ai la nostalgie de mon métier. Reporter je suis, reporter je resterai jusqu'à la fin de mes jours. Vous savez que, parfois, le reportage a du bon. Et d'ailleurs, je viens de recevoir une dépêche de M. Champenois qui m'appelle pour une belle série. Mais vous... vous n'avez plus rien à craindre maintenant. Venez avec nous...

Jean Nib secoua la tête.

— Pourquoi ? insista Ségalens.

— En revoyant les tortifs, murmura Jean Nib, j'aurais peur de m'apercevoir que je m'ennuie, que ma richesse m'assomme, et que, sans Rose-de-Corail, j'aurais déjà repris mon costume de rôdeur.

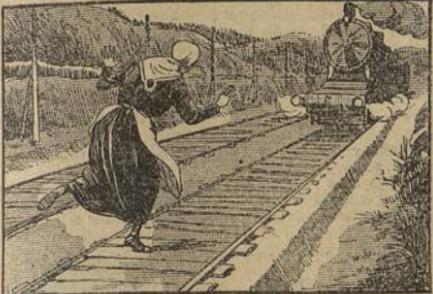
Adieu, mon frère !

FIN DE « FLEURS DE PARIS »

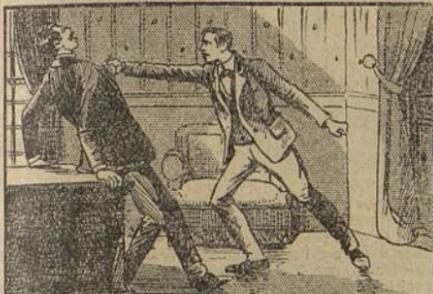


DE LA POLICE DANS LE SUD-OUEST

HORRIBLE SUICIDE. — Agé de 72 ans, ne jouissant pas entièrement de ses facultés mentales, une femme qui appartenait à une famille de cultivateurs aisés, était hantée par des



idées de suicide. Elle se rendit sur la route qui borde la ligne de Toulouse, se fraya un passage à travers les buissons et se précipita en courant au-devant d'un train qui arrivait. La pauvre femme fut atrocement broyée. **AUCH.**



POUR VENGER L'HONNEUR DE SA SŒUR. — Objet de nombreuses plaintes déposées par des parents dont il avait attiré chez lui les fillettes pour abuser d'elles, un marchand de chaussures quitta Périgueux pour s'installer à Limoges. Le frère d'une de ses victimes, un ouvrier peintre âgé de 17 ans, ayant appris le retour du satyre, se rendit chez lui et lui plongea un couteau dans le cœur. La mort fut instantanée. **PÉRIGUEUX.**



SUICIDE D'UN CAPORAL. — Engagé pour 5 ans, un caporal du 5^e d'infanterie était en proie à des chagrins intimes. L'autre jour, il profita d'un moment où il se trouvait seul dans la chambre pour armer son fusil, appuyer le canon sur sa poitrine et faire partir le coup à l'aide de sa baguette. Il fut traversé de part en part. **SAINTES.**

LA Foudre SALUTAIRE

Au cours d'une série d'orages violents, accompagnés de grêles et de pluies torrentielles qui se sont abattus sur la région et sur Amiens, transformant les rues en de véritables rivières, occasionnant des incendies, tuant plusieurs chevaux et vaches dans les pâturages, la foudre s'est signalée, à Amiens, par un de ces effets déconcertants dont elle est coutumière.

Il s'agit d'une cure subite réellement bizarre. La femme d'un ouvrier fondeur, âgée de 48 ans, avait complètement perdu l'usage de la parole, en octobre 1905, tout en conservant l'usage de l'ouïe et ne pouvait se faire comprendre que par écrit. Le traitement par l'électricité n'avait donné aucun résultat appréciable et, depuis cinq ans, la malade était muette. Elle fut en proie, au cours des orages successifs qui viennent de sévir, à de violentes crises de nerfs et, subitement, elle a recouvré l'usage complet et normal de la parole. Plusieurs médecins sont venus examiner la malade et l'interroger sur cette guérison prodigieuse. On devine sa joie et celle de sa famille.

UN PRISONNIER QUI SE SAUVE

Un malfaiteur allemand très dangereux et très connu, nommé Max Schiemaugk, ancien commerçant, qui se faisait appeler comte de Passy et consul des îles Philippines et avait commis, en cette qualité, un grand nombre d'escroqueries et de malversations, a réussi à s'évader de la prison de Heilbronn, où il se trouvait depuis un mois en prévention.

Schiemaugk, aidé probablement par des tiers du dehors, a scié les barreaux de la fenêtre de sa cellule et est parti sans être dérangé, en laissant sur la table une lettre très amusante de remerciements et d'excuses à l'adresse du directeur de la prison.

MEMENTO DE LA COUR D'ASSISES

DISCUSSION SANGLANTE. — Le 3 décembre dernier, à propos d'une femme, une discussion très vive s'élevait, dans un débit de vin, entre M. Georges Habbing, ébéniste, et MM. Steinmetz et Huet.

A un certain moment, un coup de revolver partit, qui atteignit, au bras, la femme, objet de la discussion.

Sortis du débit de vin, les trois hommes continuèrent à se quereller.

M. Habbing frappait bientôt, d'un coup de couteau mortel, M. Steinmetz. Celui-ci, transporté à l'hôpital, expirait au milieu de la nuit. On constata que son corps était littéralement couvert de tatouages et d'inscriptions très variées.

M. Habbing alla se constituer prisonnier au commissariat de police.

L'ébéniste accompa, devant la cour d'assises de la Seine, sous l'inculpation de meurtre.

Après plaidoirie de M^e Albert Dusart, il été condamné à six ans de réclusion et à dix ans d'interdiction de séjour.

ASSASSINAT ET VOL. — La cour d'assises de Meurthe-et-Moselle vient de condamner à mort le nommé Charles Guérin, quarante-trois ans, manoeuvre à Griviller, qui, le 26 décembre dernier, assassina pour le voler le chef cantonnier Hertement, de Remenauville.

Selon la nouvelle coutume, les jurés ont signé un recours en grâce.

LES RECORDS ÉTRANGES

Un athlète de cirque a voulu tenter de battre un record qui consiste à se faire enfermer dans un sac, les mains et les pieds liés, avec un gros boulet au fond du sac. On jette le sac dans l'eau et celui qui y est enfermé doit rester un certain temps au fond de la Seine.

Il doit dénouer ses liens et ouvrir le sac, puis remonter à la surface.

Cette épreuve aurait été faite l'an dernier, et celui qui l'avait réussie avait pu rester quelques instants au fond de l'eau.

Vers midi, l'autre jour, un athlète arrivait en voiture au Pont-Neuf, à Paris, accompagné de nombreux amis et de photographes. On venait de le fixer et de le placer dans un sac qu'on allait jeter dans le fluve.

Mais les agents sont intervenus et l'ont empêché de se livrer à son dangereux exercice. L'homme au tour de force est remonté en voiture, affirmant qu'il saurait, une autre fois, mener à bien sa tentative.

VICTIME DES CAMBRIOLEURS

Devenue veuve ces jours derniers, une couturière, domiciliée 40, rue Claude-Decaen, se trouva sans ressources avec deux enfants en bas âge. Emus de son infortune, les employés, de la maison où travaillait son mari firent en sa faveur une collecte qui rapporta 130 francs.

La pauvre femme avait placé cette somme dans son armoire, lorsqu'en entrant chez elle, elle constata avec effroi que des cambrioleurs avaient pénétré dans son logement et emporté, avec ses modestes bijoux, tout son argent, son unique ressource.

Affolée, l'infortunée alla porter plainte entre les mains du commissaire de police du quartier Piepus, qui recherche activement les misérables auteurs de ce forfait.

MORT POUR LA SCIENCE

A l'hôpital du Mans, est décédé le docteur Bocteau.

Le docteur Bocteau, qui disparaît ainsi avant l'âge de 50 ans, est une victime de la science. Atteint d'une affection cancéreuse de la main, provoquée par des expériences sur les rayons X, ce médecin avait subi naguère une amputation. Le mal n'avait cependant pas cessé de s'aggraver et le docteur Bocteau, qui avait continué ses études scientifiques, a succombé.

Récemment, la Société de médecine de la Sarthe et la commission administrative des hospices avaient demandé pour lui la croix de la Légion d'honneur.

WAGONS POUR IVROGNES

Un aliéniste distingué, le professeur Forel, de Genève, saisissait récemment le Conseil fédéral de la proposition d'atteler à chaque train désormais un wagon spécial portant cette inscription bien apparente: « Voyageurs saouls. »

Y prendraient place depuis les simples « éméchés » jusqu'aux « brutes ivres-mortes ».

Mais, depuis lors, le professeur Forel a réfléchi qu'un wagon, que plusieurs wagons même ne suffiraient pas à contenir tous les poivrés de son pays.

En sorte que, maintenant, ce sont des trains entiers qu'il réclame pour eux. On se contenterait d'y joindre une voiture à l'intention des « personnes sobres »...

LES TRÉSORS DE JÉRUSALEM

Le grand cheik de la mosquée d'Omar, à Jérusalem, a adressé au sultan et aux députés de Jérusalem des dépêches dans lesquelles il demande notamment qu'on recherche et qu'on punisse l'auteur du vol de reliques très précieuses commis dans le caveau de la mosquée, qui n'avait pas été ouvert depuis des siècles.

Suivant les bruits qui courent, on aurait dérobé des objets sacrés remontant au temps de Salomon; ce fait n'est cependant pas constaté officiellement.

Le vol est attribué à un Anglais qui entreprenait à ses frais des fouilles dans les environs de Jérusalem. Le gouvernement a envoyé sur les lieux une commission pour procéder à une enquête.

UNE LOI CONTRE LES AVIATEURS

Il vient de passer, dans l'Etat de Missouri, une loi qui défendra aux aviateurs de monter en aéroplane à plus de mille pieds de hauteur (304 mètres), sous peine d'une amende de 50.000 francs, ou, à défaut de paiement, de 5 ans de prison!

Tous les aviateurs doivent signer un acte par lequel ils s'engagent à ne pas dépasser la hauteur en question, et leur signature les rendra responsables s'il y a preuve de violation de cette loi!

C'est ce que les Yankee appellent un encouragement à l'aviation.

JEUX D'ENFANTS D'AUJOURD'HUI

Le train qui vient de Brest et qui passe à Quimper, à 3 heures, a déraillé, par suite de malveillance. Deux enfants de 8 ans ont placé des pierres sur le rail de gauche, qui ont fait dérailler les deux roues porteuses de la locomotive. Pendant 600 mètres, le train marcha ainsi, le mécanicien ne serrant ses freins qu'avec précaution, car un arrêt brusque aurait précipité le convoi dans un bas-fond où il se serait anéanti.

Il n'y eut pas, heureusement, d'accidents de personnes et les voyageurs ont été transbordés.

Les deux malfaiteurs inconscients ont été arrêtés.

COINCIDENCE TRAGIQUE

Ces jours derniers, au théâtre municipal de Saint-Martin-de-Ré, le bal battait son plein. Les groupes, au son de la musique, tournoyaient dans la lumière éclatante, qui inondait la salle. Le jury se disposait à donner les prix aux personnages masqués, dont les costumes l'emportaient par l'élégance et la richesse.

Tout à coup, un cortège funèbre fait son entrée dans la salle. Des individus, déguisés en prêtres, précédaient quatre autres individus de même acabit, habillés en enfants de chœurs et portant sur un brancard un mort, enveloppé dans un drap blanc.

Le brancard est déposé à terre, et prêtres et enfants de chœur dansent d'une façon indécente autour de la dépouille prétendue mortelle.

Inutile de dire que cette abominable comédie a soulevé le dégoût de tous les assistants. Quelques-uns, plus courageux, sont partis: tous ont murmuré.

Les manifestations indignées se faisaient entendre, lorsqu'un triste événement est venu apporter une conclusion à cette abominable comédie.

Le faux curé allait rentrer chez lui lorsqu'il apprit que sa mère était morte subitement à minuit, à l'heure même où président le cortège funèbre, il était entré dans le théâtre.

PUBLICITÉ VÉCUE

On s'imaginait que la publicité avec toutes les formules modernes avait atteint la perfection. Il n'en est rien. Un nouveau procédé nous arrive d'Amérique.

Dernièrement, du premier étage d'un immeuble situé sur la place la plus fréquentée de la ville s'élevaient des cris perçants:

— Au secours! Au secours! crie-t-on d'une voix lamentable.

Des carreaux volent en éclats. Une fenêtre s'ouvre. Une femme échevelée apparaît. Une échelle de corde se déroule; et la femme, bientôt suivie d'un homme, descend précipitamment dans la rue au milieu de la foule amassée.

Un autre homme apparaît brandissant un énorme poignard et hurlant des imprécations: — Misérable infidèle! tu vas mourir! L'heure de l'expiation a sonné.

La foule va s'interposer. Des agents accourent lorsque tout à coup, les acteurs de ce drame se ligent dans une attitude tragique en même temps qu'une voix s'élève:

— Mesdames et messieurs, cette scène si impressionnante est tirée du nouveau roman, le plus romanesque, le plus passionnant, qui commence aujourd'hui même dans le plus grand journal de Chicago.



DE LA POLICE DANS L'EST

DRAME DE FAMILLE. — A Besnoncourt, un cultivateur, dans un accès de fureur, s'est jeté, un couteau à la main, sur son père, un vieillard de 78 ans. Le pauvre vieux eut le bras



presque coupé. Le misérable l'aurait tué si sa mère, s'armant d'une fourche, ne l'en avait frappé. La douleur n'achève prise au meurtrier qui alla se pendre dans le verger. **MONTBÉLIARD.**



ACCIDENT D'AUTO. — En se rendant à Saint-Jobain, un négociant conduisait lui-même son auto dans laquelle se trouvaient sa femme, ses deux fils et sa nièce. Aveuglé par la poussière, il jeta son auto sur un talus. La voiture se retourna complètement. Le négociant eut un bras cassé, mais sa femme succomba à une fracture du crâne. **SOISSONS.**



DANS LES FLAMMES. — Au moment où pour préparer son dîner, une jeune femme allumait un réchaud à alcool, celui-ci fit explosion et les flammes se communiquèrent aux vêtements de la malheureuse qui fut horriblement brûlée à la tête, au cou, sur la poitrine et dans le dos. Elle fut transportée à l'hôpital dans un état très grave. **BEJANÇON.**

APOTRES DE LA REPOPULATION

Cette petite scène qui vient de se passer dans une salle de justice de paix charentaise consolera, sans doute, ceux que ne cesse pas d'affliger notre croissante dépopulation.

Deux femmes, de caractère épineux, s'étant réciproquement injuriées, s'assignent non moins réciproquement.

Au jour dit — la semaine dernière — une seule se présente, flanquée, il est vrai, de deux voisines prêtes à témoigner en sa faveur. N'allez pas croire que l'autre fit défaut: son mari, tout fier, vint expliquer, en effet, qu'à l'instant, elle donnait un enfant à la France.

— A quinzaine, donc, s'empresse de conclure le juge.

— Pardon, objecte la plaignante, dans quinze jours... ce sera probablement mon tour.

— A un mois alors!

— C'est que, dit l'une des commères appelées en témoignage, dans un mois, je crois bien que je serai très près d'en faire autant.

— Toutes les trois! bondit le juge; vous vous êtes donc donné le mot?

Et l'affaire fut remise à une date indéterminée, ce qui était, au surplus, le plus sûr moyen d'aboutir à une conciliation.

UN CHIEN SAUVÉ PAR UNE CHIENNE

La scène se passe à Toulon. Un pauvre fox-terrier, âgé, perclus, n'ayant plus l'heur de plaire à son maître, celui-ci résolut de s'en débarrasser en le noyant.

Le malheureux chien se débattait donc en vain contre la mer houleuse et allait disparaître sous les flots, lorsqu'une chienne Saint-Bernard passa sur le quai. D'un bond, elle se précipita dans la mer et, après de nombreux efforts, parvint à ramener le pauvre chien sur le rivage.

Et le fox-terrier, sauvé des eaux, se mit incontinent à la recherche de son maître.



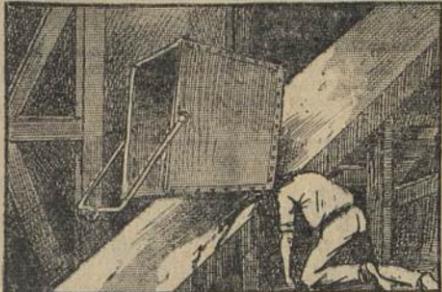
DE LA POLICE dans le Midi et le Centre

UN SATYRE. — Une jeune fille de quatorze ans, domestique dans une ferme dépendant du château de Latingy, revenait du village de Saint-Denis-de-l'Hôtel, où elle était allée voir ses parents. A environ trois cents mètres de la demeure de ses maîtres, elle fut arrêtée par un homme qui lui saisit les poignets, l'entraîna dans un bois voisin, la coucha à terre, sur le ventre, se mit à cheval sur son dos, et tirant un couteau de sa poche, lui en porta dix-huit coups à la tête et à la nuque; l'oreille droite fut décollée et l'œil gauche profondément atteint.

Croyant l'avoir tuée, l'homme s'enfuit. Quand elle se fut assurée que le misérable était parti, la petite servante se traîna jusqu'à la ferme.

Immédiatement prévenue, la gendarmerie commença son enquête. Et le parquet d'Orléans s'étant transporté sur les lieux, apprit qu'on venait de trouver pendu le corps du coupable, un journalier âgé de trente-quatre ans, père de trois enfants.

ORLÉANS.



ACCIDENT MORTEL. — Aux chantiers de la Béraudière, un ouvrier surveillait un monte-charge qui montait des bennes d'un plan incliné à un puits. Un de ses camarades se trouvait en bas du plan. Il pencha la tête sur le plan. Son camarade oubliant de le prévenir de la descente de la benne qui tomba sur lui et lui mit la tête en bouillie.

LA RICAMARIE.



DOUANIERS ET CONTREBANDIERS. — Un véritable combat se livra en pleine nuit entre les contrebandiers et la brigade de douanes d'Autat. De nombreux coups de revolver furent tirés. Enfin les contrebandiers s'enfuirent; mais deux d'entre eux demeurèrent aux mains des douaniers.

FOIX.

UN SUICIDE. — Les habitants de la petite commune de Vars, ont été vivement surpris du suicide de leur institutrice âgée de 41 ans. Cette fonctionnaire a mis fin à ses jours en se tirant dans la tête une balle de revolver.

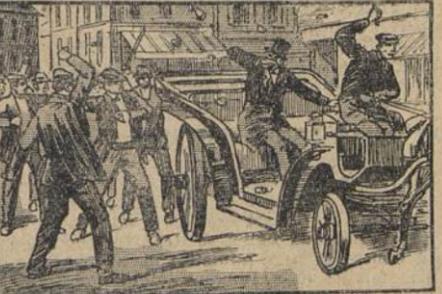
Les voisins, ne la voyant pas venir pour faire son cours habituel, furent vivement intrigués et se décidèrent à frapper à la porte de sa chambre. Ne recevant aucune réponse, ils forcèrent la porte et trouvèrent le corps de l'institutrice dans une mare de sang. Le revolver était à ses côtés. On ignore le motif de cet acte de désespoir.

BRIVE-LA-GAILLARDE.



DRAME DE L'ADULTÈRE. — Dans un bar-restaurant, une femme se trouvait avec son amant, un boulanger. Survint le mari qui sans doute l'épiait. Avant que les amants aient pu s'enfuir, le mari tira sur eux deux coups de revolver et les tua tous les deux.

CETTE.



UN PRÉFET ATTAQUÉ. — Le préfet du Gard, qui passait en voiture à Aigues-Mortes, a été attaqué par des grévistes qui lancèrent des pierres contre lui. Les gardes à cheval chargèrent alors les manifestants qui se dispersèrent, non sans avoir résisté énergiquement.

AIGUES-MORTES.

LE PÉRIL RUSSE A LONDRES

(Suite et fin.)

La métropole et les grands centres de la province sont tellement bien minés par ces espions à la solde de la police russe qu'on les rencontre partout, depuis les grands hôtels et les restaurants superbes jusque dans les ateliers et les usines; ils fréquentent également les gargotes, les tripots clandestins et les garnis les plus miséreux.

Si l'occasion s'en présente, ils ne manqueront pas de tarabuster les nouveaux débarqués, prétendant faire partie de la police anglaise, dans les rangs de laquelle ils se faufilent alors, pour faire croire à leur tâche officielle.

Cette promiscuité avec les « gens de l'ambassade » cause, on le comprend, un profond dégoût aux détectives qui se refusent à s'associer à ces agents secrets. Ils leur préfèrent encore la compagnie — forcée quelquefois, par métier — des cambrioleurs et autres voleurs de toute espèce.

D'après ce qu'on vient de lire, il semble impossible que les comités révolutionnaires, avec toute leur organisation, soient capables de faire quoi que ce soit pour se soustraire à cette surveillance active de tous les instants.

Des événements récents prouvent, cependant, que ce n'est pas le cas.

Connaissant à fond le système d'espionnage de leur pays, et les méthodes de la police russe, les révolutionnaires, rendus soupçonneux par la force même des circonstances, savent fort bien qu'ils sont pris en « filature » dès l'instant même où ils commencent à être filés, et avec cet esprit de ressources, fruit d'une longue expérience, ils sont à même de donner le change aux espions.

En outre, ils possèdent, eux aussi, un service secret, toujours au courant des mouvements et des intentions de la police russe.

Sa tâche spéciale est de découvrir les agents de cette dernière et de les démasquer.

Aussi est-ce entre les deux organisations une lutte continue, d'où les révolutionnaires sortent le plus souvent victorieux.

Etre tenu en échec, à chacun des pas qu'elle fait, est un des plus grands désappointements de la police du tsar et rien ne la trouble autant que de savoir que ses agents, étant connus et démasqués, ne lui sont plus d'aucune utilité dans un pays.

L'activité que peut déployer un espion dans un certain centre se trouve par cela même être de très courte durée, et la police est forcée de les changer continuellement, en les faisant aller d'un pays dans un autre.

Là encore, ils se trouvent bien vite « brûlés ».

Le service secret des révolutionnaires est, lui également, international, et dès qu'un espion connu disparaît d'une ville, son signalement accompagne de tous détails utiles — jusqu'à l'accent avec lequel il parle des langues différentes — est aussitôt communiqué aux camarades d'autres villes ou d'autres pays.

La tâche de l'espion d'Etat est loin d'être une sinecure, surtout lorsqu'il se trouve découvert au milieu d'une nombreuse réunion.

En Russie, dans ce cas, il est sommairement jugé et exécuté sur place.

Ailleurs, on le frappe de coups, à lui rompre les membres, puis il est honteusement chassé de la réunion.

Ceci se passe très fréquemment et jamais les ambassades de Russie n'ont encore osé demander des poursuites contre les coupables.

Pour bien montrer combien le service de la police secrète russe est souvent joué de la plus belle façon, il nous suffira de citer le cas du docteur Gregory Guershuny, l'un des grands chefs du parti révolutionnaire.

Condamné à la déportation en Sibérie, il parvint à s'en échapper en passant par Vladivostok au Japon, bien qu'il eût été enfermé dans l'une des plus terribles prisons du pays.

Du Japon il passa en Amérique où il se trouva filé par les limiers russes de San-Francisco à Chicago et de là à New-York.

Il y déjoua la police, avec l'aide de certains amis et put gagner incognito Liverpool, demeurer une semaine à Londres, sans être reconnu, et partir pour le continent.

Deux jours après, le service secret et Scotland-Yard prévenus — trop tard — fouillèrent en vain la métropole pendant plus de quinze jours.

Guershuny, qui demeurait introuvable, et pour cause, était arrivé sans encombre en Russie où il s'était de nouveau mis à la tête du mouvement révolutionnaire, sans être ni reconnu ni même soupçonné.

Il continua son œuvre pendant quelque temps encore, mais mourant de la phthisie qu'il avait contractée en Sibérie, ses amis parvinrent à lui faire quitter la Russie, et quelques jours après, il mourait à Genève.

Voir l'Œil de la Police n° 126.

DERNIERS MOTS DE CONDAMNÉS A MORT

La plupart des condamnés à mort arrivent sur le lieu d'exécution dans un état de prostration tel que cette inconscience leur cache les derniers préparatifs de la lugubre opération.

On en cite, cependant, certains qui conserveront leur sang-froid jusqu'à la dernière minute. Au moment d'être roué vif, le célèbre Mandrin demandait au bon moine qu'il encourageait en lui montrant le ciel :

— Combien y a-t-il de cabarets d'ici au Paradis?

Un autre, à qui son confesseur annonçait

Ce qui s'est passé pour le docteur Gregory Guershuny n'est qu'un des nombreux cas où la police russe a été mise en défaut.

Journellement elle est jouée, et des opuscles révolutionnaires, des armes même, sont continuellement envoyés d'Angleterre en Russie, au nez et à la barbe des agents secrets.

A tout bien considérer, le service de police secrète russe, à Londres, tout formidable qu'il puisse être, malgré les sommes énormes qu'il coûte à entretenir et bien que ses espions soient les gredins les moins scrupuleux qu'il soit donné de rencontrer, n'a pas grande utilité, car il est sans cesse déjoué ou dérouter par les révolutionnaires.

Ceux-là sont pauvres, ne disposant pas des énormes ressources du trésor de Saint-Petersbourg, mais ils se donnent corps et âme à la sainte cause et ne travaillent que pour le bien de leur pays.

C'est principalement dans leurs clubs qu'il faut voir les révolutionnaires sous leur véritable aspect.

L'accès, qui en est rigoureusement interdit à ceux qu'on sait ou qu'on soupçonne appartenir au service secret, en est assez facile à ceux qui n'en sont pas membres.

Il suffit d'être présenté par l'un d'eux et payer une petite redevance qui est versée au fond commun.

La première partie de la soirée, les jours de réunion, se passe en danses et en chants nationaux, et l'on ne se douterait vraiment pas qu'on se trouve parmi des terroristes dont certains ont fait leurs preuves.

Mais tout ceci va avoir une fin.

Les premières mesures de la *Marseillaise*, de l'*Internationale* ou de la *Carmagnole* se font entendre, et le fête est vite oubliée.

L'expression des visages se change subitement, le sang coule plus rapidement dans les veines des révolutionnaires, leurs yeux brillent d'une colère haineuse et deviennent alors franchement intéressants, et les discours enflammés de passion des orateurs sont religieusement écoutés par l'auditoire.

Ce qui surprend le plus dans ces natures révoltées, c'est l'intérêt que montrent les révolutionnaires à l'endroit des sciences naturelles, de la philosophie, de l'histoire et d'autres branches de la science également.

Le plus misérable des ouvriers des Ghettos, dont l'instruction jusqu'ici a été pour ainsi dire nulle, commence à étudier, dès qu'il devient membre du « parti », passant ses heures de loisirs à lire des livres sérieux.

Beaucoup d'entre eux sont ainsi parvenus à s'instruire au point que leurs ouvrages, à leur tour, jouissent d'une grande popularité parmi les travailleurs aux idées avancées du monde entier.

Quelle que soit la misère qui règne dans son taudis de Whitechapel ou de Stepney, le neophyte se fera gloire de lire et des opuscles qui s'alignent sur les planches d'une pauvre étagère.

Plus il en possède et plus aussi il est tenu en estime par les camarades.

C'est dans ces taudis aussi que se complotent les attentats à coups de bombes, nés du cerveau en ébullition des enthousiastes que la parole de leurs chefs a su convaincre.

Cette solitude dans la retraite est nécessaire à la sûreté de tous ceux qui conspirent avec acharnement contre le gouvernement de l'autocrate.

Moins ils sont là à compléter et moins grands aussi sont les risques qu'ils courent d'être trahis.

Et bien que tous ceux qui sont engagés dans un attentat à coups de bombes soient préparés à jouer leur vie, à ne jamais en sortir ou vivants ou en liberté, ils objectent avec fermeté à sauter avant d'avoir atteint leur but.

Ils ne perdent pas de vue non plus qu'en dehors de la tâche qu'ils s'imposent de se débarrasser de leurs ennemis, ils en ont une autre, non moins sacrée, celle de faire des prosélytes, parmi leurs amis, en répandant leurs doctrines chez leurs compagnons de travail.

Les agitateurs font donc une énorme propagande dans les usines et les ateliers, les invitant à venir dans leurs clubs, jusqu'à ce qu'ils soient devenus des convaincus capables à leur tour de répandre la bonne parole.

Là, le pouvoir des orateurs sur les foules est bien distinctement visible, car beaucoup d'entre eux ont véritablement le don de la parole, et, dans ces moments-là, il ne faudrait qu'une étincelle pour mettre le feu aux poudres.

Qu'ils aient obtenu de sérieux succès dans leur prosélytisme, on n'en doutera pas quand on saura que Londres, seul, compte 150.000 terroristes russes.

H. SÉVIN.



DE LA POLICE DANS LE NORD

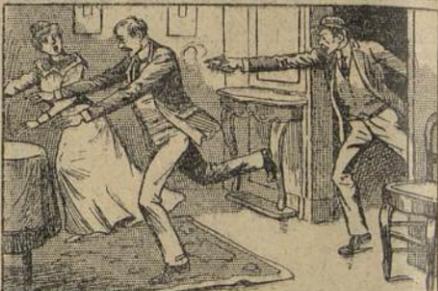
ACCIDENT DE TRAMWAY. — Un enfant de dix ans, voulut traverser la chaussée, au moment même où un car arrivait. L'enfant fut happé par l'avant du tramway sous lequel il roula aussitôt.

Instantanément, le wattman bloqua ses freins, mais, lorsqu'on releva le pauvre garçonnet, on se trouva en présence d'un cadavre horriblement mutilé.

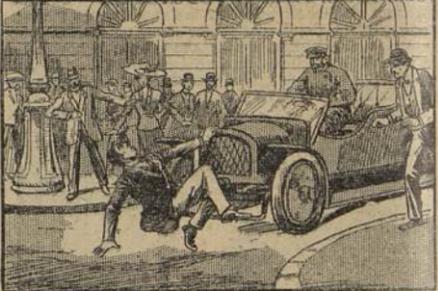
En apprenant la fin tragique de son enfant, le père voulut tuer le wattman, l'auteur involontaire de ce regrettable accident. Il fallut l'intervention de la police pour protéger le wattman contre la fureur du père. ROUBAIX.

DU HAUT D'UNE FALAÏSE. — Une jeune fille de 16 ans, demeurant à Hautbois, commune de Woignarre, s'est jetée du haut de la falaise d'Ault, haute de soixante mètres, sur la grève.

Relevée dans un état très grave, les osseuses ossées en plusieurs endroits ainsi que le bras gauche, elle a été transportée au dispensaire d'Ault pour y recevoir des soins. AULT.



UN DÉMENT. — Sorti d'un asile d'aliénés, un vénéreux des douanes s'était rendu chez un de ses collègues. Tout à coup, il sortit un revolver de sa poche et fit feu sur son ami qui eut la main droite traversée. Le blessé et sa femme s'enfuirent à travers l'appartement, poursuivis par le fou qui faisait feu sur eux. Par bonheur, ils ne furent pas atteints, et des voisins s'emparèrent du malheureux dément. LILLE.

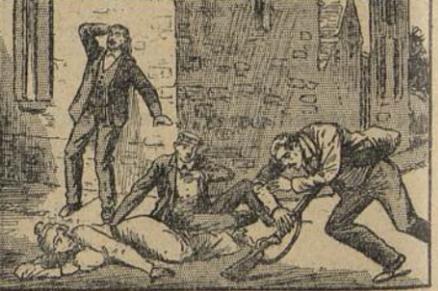


SOUS LES ROUES D'UNE AUTO. — En courant imprudemment à travers la place de la Gare pour rattraper un tramway, un jeune garçon de 13 ans fut surpris par une auto lancée à toute allure. Il n'eut pas le temps de se garer et roula sous le véhicule. Des passants le relevèrent et le transportèrent dans une pharmacie où on constata qu'il était dans un état grave. LILLE.

ATTENTAT CONTRE UN HUISSIER. — Un huissier revenait à bicyclette après avoir opéré une saisie à Thun-Saint-Martin. Plusieurs individus s'élançèrent sur lui, le firent tomber de sa machine, le frappèrent brutalement et brisèrent sa bicyclette. Une auto survenant à propos recueillit l'officier ministériel qui fut devant ses agresseurs. CAMBRAI.



ACCIDENT DE TRAVAIL. — Une jeune fille, accourchue à la fosse n° 6 des mines de Marles travaillant autour des appareils de triage quand elle eut la manche de son corsage happée par une courroie de transmission. En un instant, elle fut déshabillée et projetée violemment contre la machine. Elle reçut des contusions multiples sur diverses parties du corps et une blessure très grave à la tête. BETHUNE.



DRAME DE LA JALOUSIE. — A Courgeselles-le-Camte, un jeune homme de 28 ans, éconduit par une jeune fille, a tiré sur elle un coup de fusil et l'a blessée grièvement. Il fit feu également sur deux jeunes gens qui passaient et qui furent grièvement atteints. Sur le point d'être arrêté, il se suicida d'un coup de fusil dans la région du cœur. ARRAS.

La justice chez les nègres

Les indigènes de la Côte-des-Esclaves emploient pour obtenir les aveux des individus soupçonnés un procédé peu banal. Lorsqu'il retourne d'un simple vol, on prépare une infusion d'herbes des champs, auxquelles s'ajoute un grain de poivre en poudre. On en frotte les prunelles du suspect... Et s'il pleure, c'est qu'il est coupable ! Quand il s'agit d'un meurtre, le sorcier du patelin remplit un grand seau d'eau additionnée d'un toxique quelconque. Il en asperge les yeux des assassins présumés avec une queue de vache... Et s'ils deviennent aveugles, c'est qu'ils sont criminels !...

Le port d'armes aux États-Unis

Le Sénat de l'Etat de New-York a voté, à une écrasante majorité, une loi qualifiant de crime le port d'armes non autorisé et obligeant ceux qui possèdent des revolvers à demander une autorisation. Les vendeurs devront aussi tenir un registre de la vente de ces armes. Cette mesure a été prise à la suite de nombreux homicides commis par des étrangers porteurs de revolvers et de poignards. Elle a été vigoureusement appuyée par les juges, l'attorney du district, la presse, les philanthropes et elle répondait au sentiment populaire.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert, et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu. Écrire à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

Editions Jules TALLANDIER, 75, Rue Dareau, Paris et chez tous les Libraires de France et de l'Étranger

COLLECTION des ROMANS MYSTÉRIeux

VIENt de PARAITRE :

DES PAS DANS LA NUIT...
PAR CH. FOLEY

Jamais le célèbre auteur de tant d'œuvres puissantes n'a rien écrit de plus étrangement passionnant. 4 volume in-18 illustré. Prix 3'50

Antérieurement parus dans la même Collection :

- F. H. H. H. H. H. L'Ombre mystérieuse.
- CHARLES COHEN. La Chambre au Judas.
- H. R. W. G. S. Y. N. Monsieur Pinson, policier
- A. GALOPIN. La Ténébreuse Affaire de Green Park.
- K. K. GREEN. La Main et la Baguette.
- CHARLES FOLEY. Kowa la Mystérieuse.
- P. H. OPPENHEIM. Le Complot.
- A. K. GREEN. Lequel des trois ?
- E. W. HORNUNG. Frank Rattray, gentleman-aventurier.
- A. G. WORTHY. Le Détéotivé assassin.
- H. DE VERE STACPOOL. Le Mystérieux décapité.
- NAGOO. L'Œil dans les ténèbres.

Chaque volume de la Collection est vendu 3'50 chez tous les Libraires et envoyé franco contre un bon ou mandat-poste adressé à l'Éditeur Jules TALLANDIER, 75, R. Dareau, Paris.

JUMELLE GRANDE PUISSANCE

Modèle nouveau, Indécentrable, grande précision
SPÉCIALEMENT RECOMMANDÉ

PORTÉE : 30 KILOMÈTRES



4 fr. PAR 4 MOIS

DIMENSIONS : Hauteur fermée 16 cent. 1/2. — Hauteur ouverte 22 cent. 1/2. Merveilleux instrument ayant toutes les qualités des jumelles de courses ou de campagne avec une portée beaucoup plus grande; permettant de distinguer les objets à des distances énormes, de voir avec netteté et détails un bateau passant à l'horizon de la mer. Cette jumelle est en outre munie d'une boussole dont l'utilité sera appréciée. Etui magnifique en cuir mat, cousu, rigide, avec courroie solide. — IMMENSE SUCCÈS.

PRIX : 40 FRANCS PAYABLES 4 FRANCS PAR MOIS
GIRARD & BOITTE*, 61, 46, Rue de l'Echiquier, PARIS (X^e Arr^t)

8 Jours à l'Essai. — Rien à payer d'avance.

PRIX ET CONDITIONS Uniques au Monde!
Fourniture immédiate
Rien à payer d'avance
Ports et Emballages Gratuits.
ENVOI A L'ESSAI

Les merveilleuses JUMELLES sans rivales, depuis 15 francs
Demandez notre ALBUM de LUXE illustré GRATIS

Magnifiques Gravures sur bois, Reproductions de 30 Variétés de Jumelles et Lorgnettes avec Optique Achromatique; Trioculaires (3 usages); à 16 lentilles; Loupes, etc.

PAIEMENTS DEPUIS 3 FR. PAR MOIS Un et Deux Ans DE CRÉDIT

BULLETIN DE SOUSCRIPTION 16

Je soussigné, déclare acheter la Jumelle grande puissance avec éttu, annoncé ci-contre, au prix de 40 fr., payables à raison de 4 fr. par mois.

Fait à _____ le _____ 190__
Nom et Prénoms _____
Profession ou Qualité _____
Domicile _____
Département _____ SIGNATURE : _____
(Indiquer la gare).

MAISON DE CONFIANCE La première du Genre FONDÉE EN 1855

Effleuré par la fortune

A Erlsing (Bavière), la fortune est venue égayer les derniers moments d'un pauvre ouvrier. Le malheureux, qui était malade depuis quelques semaines, se mourait, quand il reçut une dépêche lui annonçant qu'il avait gagné 25,000 francs à une loterie de Hambourg. Le malade, en apprenant cette bonne nouvelle, signa un papier par lequel il légua cette somme à un de ses amis et il mourut aussitôt après.

Parti dans la brousse !

Le parquet de Bordeaux vient d'être informé qu'à la date du 13 juin 1910, Henri Parrot, l'un des assassins de l'agent d'assurances Monget, au café de la Gare, à Langon, s'était évadé de la Guyane. On sait que la Cour d'assises de la Gironde, devant laquelle il avait comparu avec les époux Branchery et Joseph Gazol, le 29 février 1908, l'avait condamné à mort, mais que M. le Président de la République avait commué cette peine en celle de travaux forcés à perpétuité. Parrot n'a pas joui longtemps de sa liberté; il a été rapidement repris, et il a comparu, pour évasion, devant le tribunal maritime de la Guyane, qui l'a condamné à deux ans de réclusion cellulaire.

Le roi des Polygames

La police russe vient d'arrêter à Minsk un nommé Bakireff, sur la dénonciation d'un de ses beaux-pères. Je dis : un de ses beaux-pères, car Bakireff en avait plusieurs. Il en avait dix. Bakireff avait épousé dix femmes. Pas à la fois, non; successivement. Et toutes riches ! Il les choisissait un peu distantes l'une de

l'autre, et, dès la fin de ses lunes de miel, ayant dévoré la dot de celle-ci, de celle-là, s'en allait exercer plus loin son petit commerce.

Concours n° 35 (8 séries)

Le Joyeux Chemineau

DEUXIÈME SÉRIE

Toujours gai, philosophe, se contentant de peu, le joyeux chemineau arpente les routes de France. Sur son chemin, les tableaux-reclames vantent les spécialités chères aux gourmets, mais notre homme qui est un brin facétieux a effacé le nom des produits fameux et a inscrit à leur place des mots qui, à première vue, semblent incompréhensibles. Pourtant, en cherchant bien, vous arriverez, mes chers amis, à retrouver les noms qui y étaient inscrits auparavant. Surtout quand je vous aurai confié un secret à savoir que les lettres sont remplacées par leurs précédentes, ou leurs suivantes. Je ne vous dis pas de combien, car ce serait trop facile. Ainsi A peut être inscrit pour B, B pour C ou bien A peut l'être pour C, B pour D, etc., c'est à vous de chercher.

Ce n'est pas tout : une fois que vous aurez trouvé le nom du produit comestible célèbre, il vous restera à nous dire la ville près de laquelle se trouve notre chemineau. Cette ville sera celle rendue fameuse par la fabrication du produit inscrit sur le tableau-reclame.

Supposons que vous trouviez écrit : Madeleine, la ville à trouver serait : Commercy.

Ce concours comprendra huit séries. Lorsque paraîtra la huitième série, nous vous indiquerons la date à laquelle vous devrez nous envoyer ensemble les huit réponses.

Tout envoi partiel sera éliminé d'office. Les huit solutions devront être adressées à M. Lecq, à l'Œil de la Police, 75, rue Dareau, Paris. Prière de n'y joindre ni timbres, ni mandats.

Tous envois recommandés ou insuffisamment affranchis seront rigoureusement refusés.

Indiquer nettement sur l'enveloppe d'envoi le nom ou le numéro du concours. Il est indispensable d'envoyer avec les huit solutions, les huit bons de concours qui se trouvent au bas de la page 11.

Une montre extraordinaire

Le Courrier de la Bourse de Berlin rapporte l'anecdote suivante :

Le tsar, ayant entendu parler de l'habileté vraiment merveilleuse de l'ouvrier polonais Curron, lui fit envoyer quelques clous de laiton, quelques éclats de bois, un morceau de verre, une tasse brisée et un fil de fer, en lui demandant de faire de ces restes une bonne montre. Quelle ne fut pas sa surprise de recevoir, au bout d'un temps relativement court, l'objet désiré. La tasse de porcelaine brisée avait servi à confectionner le boîtier de la montre, et les autres matériaux avaient servi à confectionner le mécanisme et le verre.

Le monarque, émerveillé, fit alors venir l'artisan — on pourrait plutôt dire l'artiste — et lui remit personnellement une récompense princière.

Tailleurs pour statues

On est pudibond, aux États-Unis. La municipalité de Buffalo, dans l'Etat de New-York, vient d'ordonner que, désormais, dans les musées de cette ville, statues et personnages nus seront munis de voiles.

Buffalo n'est du reste pas la première ville américaine qui se soit ainsi engagée dans le sentier de la vertu. Elle ne fait que suivre l'exemple de deux autres cités importantes : Columbus, dans l'Ohio, et Harrisburg, en Pennsylvanie. D'autres se préparent à les imiter.

MAGIE NOIRE et **SORCELLERIE**. — Livre merveilleux dévoilant tous les secrets : pacte avec les démons; découverte des trésors; philtre triomphant aux loteries et au jeu; pour jeter ou détruire un sort; pour se rendre invisible; faire réussir projet de mariage; tous les secrets des guérisseurs; domination des volontés; pouvoir irrésistible assurant réussite et fortune. — Notice gratis. — Ecrire Maison Grésit, 2, rue Améot, Paris.

Abonnements à l'ŒIL DE LA POLICE : FRANCE : 6 francs par an — ÉTRANGER : 8 francs par an Les Abonnés reçoivent comme Prime gratuite L'AUBERGE ROUGE DE PEYRABEILLE (Contient d'une valeur de 5 francs. Joindre 0 50^c pour recevoir franco à domicile.) Adresser les demandes : 75, rue Dareau, Paris.

L'ŒIL DE LA POLICE CONCOURS N° 35 LE JOYEUX CHEMINEAU BON N° 2 Conserver ce bon et nous le retourner à la date que nous indiquons.

Nous publierons dans notre prochain numéro la suite de notre 34^e Concours MIARKO LE ROMANICHEL



LA MORT D'UN LUTEUR. — A la fête des Invalides, un ouvrier voulait lutter avec un athlète. Il lutta en effet avec un gairlard solide. Mais, le lutteur prit à bras le corps avec tant de vigueur qu'on entendit un craquement sourd. Le malheureux, la colonne vertébrale brisée, expira peu après. PARIS.



UN GUET-APENS. — En pleine nuit, un médecin fut appelé à donner ses soins à une institutrice. Il partit dans la rue et trouva un individu qui lui parut être une femme déguisée en homme. L'inconnu tira un coup de feu sur le médecin qui eut le visage éraflé par la balle. Le docteur riposta par des coups de revolver et poursuivit son agresseur qui disparut dans la nuit. AVIGNON.



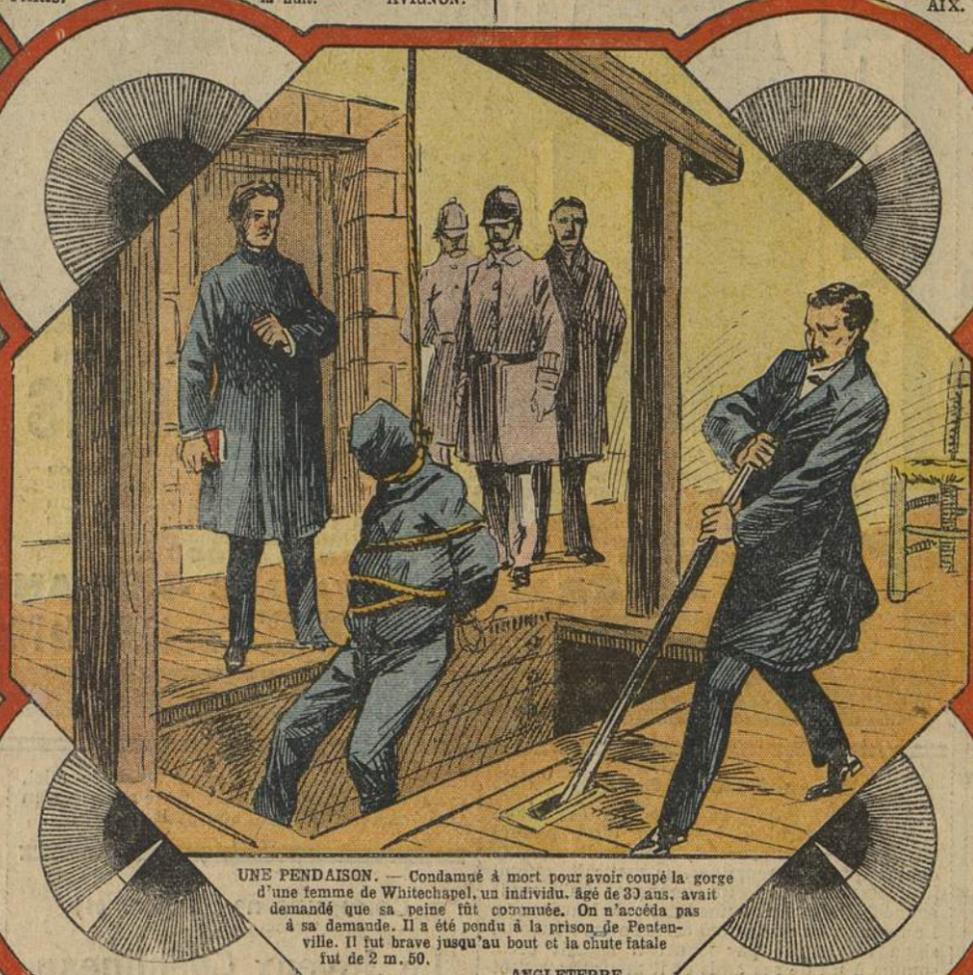
EXPLOSION D'UN OBUS. — Un maître ouvrier d'artillerie et un canonnier, ayant trouvé un obus non explosé, essayèrent de le dévisser. Mais le terrible engin leur éclata dans les doigts. Tous deux furent violemment jetés à terre et grièvement blessés. LE MANS.



LES CONTRIBUABLES SE FACHEMENT. — Pour protester contre l'augmentation des impôts, des manifestants se sont rendus au domicile du contrôleur des contributions directes. Puis, ils ont fait pleuvoir une grêle de pierres sur les fenêtres et ont mis le feu à un hangar. AIX.



GREVE SANGLANTE. — Les ouvriers mineurs de Tareni, en grève, ont pris l'offensive et ont attaqué les résidences du sous-directeur de la mine et du chef expéditeur. La foule assez considérable et composée des ouvriers de la mine et de leurs femmes, a dû être dispersée par la police qui dut faire usage du casse-tête. Un policeman fut assez gravement blessé. ANGLETERRE.



UNE PENDAISON. — Condamné à mort pour avoir coupé la gorge d'une femme de Whitechapel, un individu, âgé de 33 ans, avait demandé que sa peine fût commuée. On n'accéda pas à sa demande. Il a été pendu à la prison de Pentonville. Il fut brave jusqu'au bout et la chute fatale fut de 2 m. 50. ANGLETERRE.



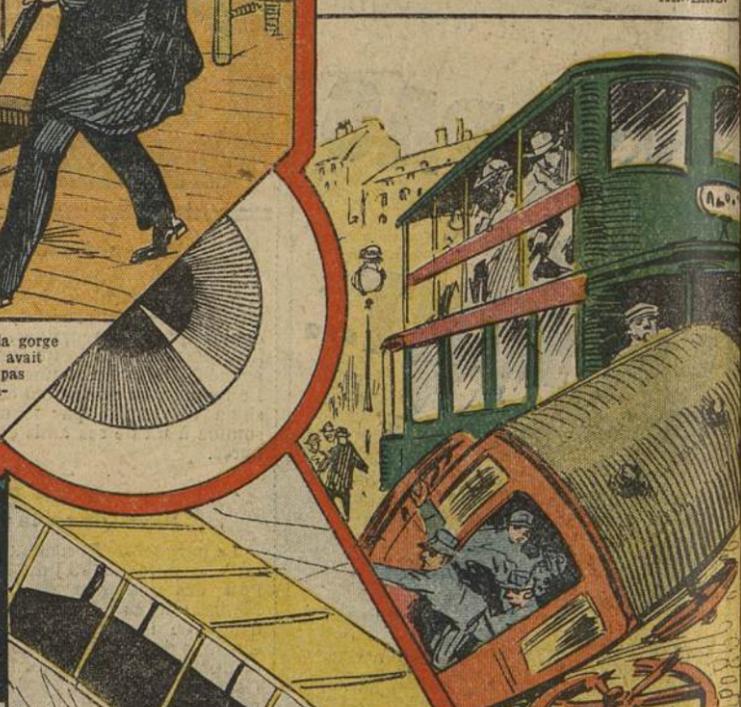
ATTENTAT CONTRE UN GENERAL. — Accompagné de son spahi d'ordonnance, le général Mercier-Miès passait à cheval près de la poudrière de Constantine quand un ancien sous-officier l'aborda et tirant un revolver de son veston, fit feu. Le général évita le coup en faisant faire un brusque écart à son cheval, tandis que le spahi, sautant de sa monture, immobilisait l'agresseur. ALGERIE.



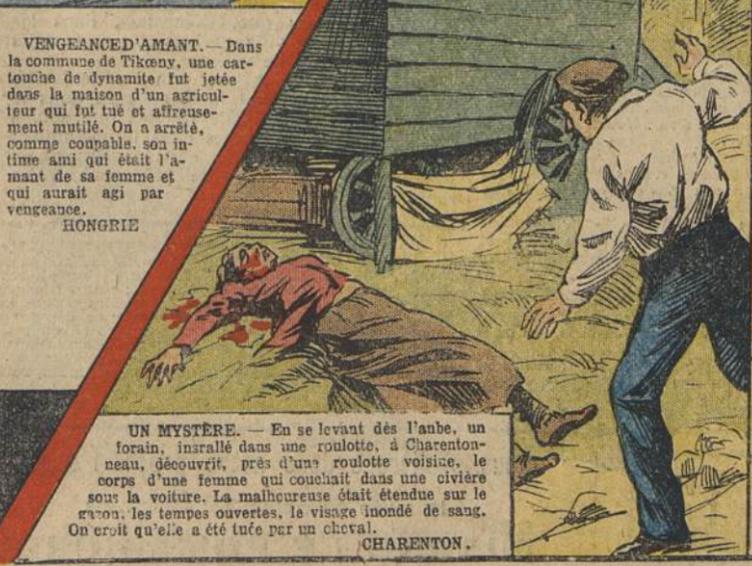
VENGEANCE D'AMANT. — Dans la commune de Tikeny, une cartouche de dynamite fut jetée dans la maison d'un agriculteur qui fut tué et affreusement mutilé. On a arrêté, comme coupable, son intime ami qui était l'amant de sa femme et qui aurait agi par vengeance. HONGRIE.



HORRIBLE VENGEANCE. — Pour se venger de son mari avec qui elle est en mauvais termes, une femme plaça ses deux petits enfants dans un lit imbibé de pétrole; puis, après avoir placé des matières inflammables dessous, elle mit le feu au bûcher ainsi formé et s'enfuit. Les enfants, réveillés par les flammes, poussèrent des cris qui attirèrent les voisins. Les petites victimes purent ainsi être sauvées. RIOM.



UNE COLLISION. — A l'angle de la place de la Nation et du boulevard de Picpus, une voiture des postes qui transportait des facteurs fut heurtée par un tramway Louvre-Cours de Vincennes. La voiture est une roue brisée et culbuta sur la chaussée, au milieu d'un fracas de vitres brisées. Les facteurs tombèrent les uns sur les autres et se firent de graves blessures. PARIS.



UN MYSTERE. — En se levant dès l'aube, un forain, installé dans une roulotte, à Charenton-leau, découvrit, près d'une roulotte voisine, le corps d'une femme qui couchait dans une civière sous la voiture. La malheureuse était étendue sur le gravon; les tempes ouvertes, le visage inondé de sang. On croit qu'elle a été tuée par un cheval. CHARENTON.

LA CHUTE D'UN AÉROPLANE. — Sur l'aérodrome de Koursk, un aviateur faisait des essais en présence d'une foule compacte. Tout à coup à un virage, son appareil tomba et vint s'écraser au milieu de la foule; on compte cent blessés dont cinq sont dans un état désespéré. RUSSIE.